65e ANNÉE (7e série) N° 42 20 OCTOBRE 1955

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F.-M. CATHERINET
Protonotaire apostolique
Directeur

Abbé R. DESVOYES
Secrétaire

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Le charbon et son avenir. — II. Poisons radioactifs. — III. La vie chrétienne en U.R.S.S. — IV. Le clergé français vu par un prêtre espagnol. — V. Catholicisme espagnol. — VI. Les aventures de la dialectique de Maurice Merleau-Ponty. — VII. La condamnation de Baïus. — VIII. Baïus mis en cause dans une thèse récente. — IX. Une nation oubliée en Turquie. — X. Que pense-t-on de Rome en Roumanie ? — XI. Voix roumaines plus conciliantes.

I

Le charbon et son avenir

On a beaucoup parlé, au cours du mois d'août, des profitables débats de la Conférence atomique de Genève. Il y était question, avant tout, de l'urgence du relais à établir, au moyen de l'atome, pour nos sources d'énergie. C'est ce qui nous amène à parler du *charbon et de son avenir*. Ce que nous allons en dire est emprunté à la revue américaine *Scientific American* (juillet 1955), sous la signature de Lawrence P. Lessing, et avec le simple titre : *Coal - Charbon.*

L'auteur résume son dessein, en ce « chapeau » : « C'est de loin le trésor le plus abondant de substance organique fossile, mais son utilisation languit. Les progrès scientifiques et techniques suggèrent qu'il serait beaucoup mieux employé comme matière première chimique que comme combustible. » Il faudrait donc, au plus vite, remplacer le charbon par l'appoint que fournirait l'atome, afin de tirer du charbon toutes les richesses chimiques dont il est porteur, au lieu de le brûler ! C'est un point de vue intéressant à considérer.

Ce n'est que depuis 1953, que le charbon a perdu la première place, aux U.S.A., comme producteur de l'énergie qui y est dépensée chaque année. Cette première place a été conquise, avec 39,4 % du tout, par le pétrole. Le charbon ne comptait plus que pour 34 % ; le gaz naturel pour 22,5 %, et l'eau pour 4,1 %. On notera ce faible pourcentage pour les chutes d'eau aux U.S.A. Il est probable que le charbon ne retrouvera plus jamais sa place prééminente. Et cependant, il compte parmi les éléments vitaux de l'industrie américaine. Elle en consomme 400 millions de tonnes par an. C'est le charbon qui alimente, pour les 3/4, les centrales électriques. La sidérurgie consomme 100 millions de tonnes de coke, pour la production du fer et de l'acier. Le goudron de houille fournit une matière première essentielle, pour près du tiers de la production chimique du pays. Et il faudrait encore ajouter une douzaine d'utilisations de moindre importance du charbon, dans l'industrie.

Et malgré cela, l'extraction du charbon reste peu de chose eu égard à l'immensité des réserves qui existent dans les gisements. On estime le total de ces réserves à *sept mille milliards* de tonnes, dans tout l'univers. Le carbone que l'on pourrait extraire de ce stock est évalué à 120 milliards de tonnes, contre 400 millions seulement pour la réserve mondiale de pétrole. Or, le carbone est la base de toute vie et de tout commerce. Le carbone représente 95 % en poids, et 90 % en valeur de tous les produits de l'industrie humaine. Nos gisements de pétrole et de gaz naturel ne sont pas inépuisables. C'est surtout à leur propos que l'on a poussé à Genève des cris d'alarme. Il est nécessaire, a-t-on dit, que d'ici à 50 ans au plus, l'énergie nucléaire arrive à la rescousse, pour remplacer le pétrole et le gaz défaillants ! Mais le charbon ne sera pas épuisé d'ici longtemps. Il y faudra des siècles.

On sait cependant qu'il est très inégalement réparti sur la surface du globe : peu en Afrique et sous les tropiques, la majeure partie se trouvant en zone tempérée, mais des dépôts importants aussi en Arctique et Antarctique. En Europe, beaucoup de mines, depuis la Grande-Bretagne jusqu'en Ukraine. En Asie, un tiers environ du total mondial, mais à peine exploité encore, en raison du degré médiocre d'industrialisation. L'Amérique du nord et du sud possèdent ensemble plus de la moitié de la réserve du globe, et les Etats-Unis près de la moitié des charbons les plus précieux, les *bitumineux* et subbitumineux.

C'est que tous les charbons ne sont pas égaux. Tous sont nés d'une sorte de pétrification de végétaux préhistoriques, à l'ère carbonifère, il y a quelque 300 millions d'années. Mais ces végétaux n'étaient pas partout les mêmes, et n'ont pas été partout triturés, malaxés, pétrifiés de le même façon. De là, quatre espèces ou classes de charbon : 1° la tourbe ; 2° la lignite ; 3° le charbon proprement dit ; 4° l'anthracite. Cette classification des charbons n'est pas strictement chronologique, et entre les divers groupes, il existe une infinité de degrés intermédiaires. La différence entre les degrés consiste surtout dans la teneur en éléments chimiques. Il y a dans le charbon, du carbone, de l'hydrogène, de l'oxygène, de l'azote, du soufre et des cendres minérales. La concentration en carbone varie de 60 % dans la tourbe, à 96 % dans l'anthra-

cite, qui ne peut guère être utilisé que comme combustible, tant il est inerte chimiquement. L'oxygène varie de 6 % dans la tourbe, à 3 %. L'hydrogène, presque absent de l'anthracite, reste stable autour de 5,5 % du poids du charbon, en général.

On a pu fabriquer du charbon synthétique, à l'Institut Carnegie, mais l'énergie nécessaire pour cela dépasse de loin celle qui est obtenue dans le charbon fabriqué. Mais ce qui est intéressant, dans le charbon, en dehors des *hydrocarbones*, qui en sont le principal, ce sont les *cendres minérales*. N'allez pas croire que cela soit négligeable. Dans le seul Etat de la Virginie-ouest, il se produit 10 millions de tonnes par an, de ces cendres. Et l'on y a trouvé 36 éléments chimiques différents : sodium, potassium, calcium, aluminium, silice, fer, titane, à raison de plus de 1 %. Et, en quantité inférieure à 0,01 %, 26 autres métaux : lithium, rubidium, chrome, cobalt, cuivre, gallium, germanium, lanthanum, nickel, tungstène, zirconium, etc. Aujourd'hui, on considère le germanium, comme le plus immédiatement intéressant, parce que c'est un métal électronique. Extrait de la cendre de charbon, il a une valeur de 57,50 dollars par tonne, comme produit brut, et de 900 dollars par tonne de produit fini. En somme, en y comprenant les éléments qui ne s'y trouvent qu'à l'état de traces, le charbon ne contient pas moins de 72 éléments de la nomenclature chimique.

Mais l'utilisation de ces éléments n'en est encore qu'à ses débuts. Il serait déjà difficile cependant de dire tout ce que la synthèse chimique peut tirer du charbon. On a jusqu'ici davantage utilisé le pétrole et le gaz naturel, parce que la manipulation en était plus aisée, mais on entrevoit clairement déjà des méthodes conduisant à une utilisation très variée du charbon. L'article que nous analysons entre ici dans des précisions techniques où nous ne pouvons le suivre. Qu'il nous suffise de dire qu'il indique « cinq routes chimiques » différentes pour l'exploitation des trésors que recèle le charbon. La plupart de ces « routes » ont été découvertes en Allemagne. Comme on y manquait de pétrole, on y fouillait davantage les mystères des hydrocarbones du charbon. L'idée essentielle des méthodes ou « routes » consiste à réduire les éléments du charbon en molécules gazeuses, avec lesquelles on peut reconstruire, par synthèse, les produits que l'on désire. La perfection dans l'emploi de ces méthodes est assez grande pour que le charbon soit aussi facile à traiter que le pétrole ou le gaz.

Il est donc d'ores et déjà certain que la chimie du charbon est plus intéressante et a plus d'avenir que son utilisation comme combustible ; et, dans toutes les sociétés charbonnières, on se met à l'œuvre dans le sens qui vient d'être indiqué.

Cette précieuse réserve accumulée dans les replis de la terre, depuis 300 millions d'années, offrira longtemps encore des ressources de premier ordre à la chimie de demain et même d'après-demain.

II

Poisons radioactifs

L'un des problèmes qui préoccupent les savants à l'entrée de l'humanité dans l'ère atomique, problème agité parmi beaucoup d'autres à la récente conférence de Genève, c'est celui de la manipulation des matières radioactives et de leurs résidus ou cendres, ainsi que des dangers qu'ils peuvent présenter pour nous. Il est traité dans *Scientific American* d'août 1955, par Jack Schubert, sous le titre qu'on a lu plus haut.

« L'homme a été créé dans un monde radioactif. Nous sommes constamment bombardés par des rayons cosmiques venant des profondeurs de l'espace, et aussi par des radiations ayant leur origine dans la terre et l'océan. La nourriture que nous mangeons, l'air que nous respirons sont, à toute minute, chargés d'une quantité mesurable d'isotopes radioactifs. »

Mais cette quantité est si minime qu'elle ne menace pas notre santé. Seulement, nos découvertes ont changé l'état des choses. La radioactivité est devenue une source d'énergie, mais aussi une source de déséquilibre de notre milieu naturel. La radioactivité est un poison pour le corps humain, et ce poison est beaucoup plus difficile à déceler que les autres poisons chimiques connus. Le poison radioactif est incomparablement plus puissant, la dose en est infinitésimale d'ordinaire, et il peut produire un malaise lent, insidieux, dont on ne se méfie pas, mais qui ronge ses victimes avec le temps.

Le fluorure de sodium, l'un des plus redoutables poisons chimiques connus, est mortel pour l'homme à la dose d'un gramme. Mais un demi-millionième de gramme de radium peut tuer un homme s'il entre dans son corps. Des doses de ce degré peuvent provoquer le cancer des os, qui se développera durant des années après que le radium aura fait son œuvre dans le corps.

On mesure la radioactivité en « *curies* ». Un « *curie* » est égal à la radioactivité d'un gramme de radium, soit à la désintégration de 37 milliards d'atomes par seconde. C'est pourquoi un millionième de curie, agissant dans l'organisme, durant un temps, est une dose dangereuse. Rappelons que la production totale de radium, dans le monde, depuis sa découverte en 1898, ne dépasse pas 1500 grammes, soit 1500 curies. Or, de nos jours, nos réacteurs atomiques produisent par fission des résidus et isotopes dont la radioactivité totale atteint des centaines de millions de curies.

Ce ne fut pas tout de suite que l'on connut le danger de la radioactivité. La première mention d'un décès attribuable à cette cause, remonte, semble-t-il, à un Congrès de la Société médicale de Berlin en 1912. Une femme de 58 ans, souffrant de rhumatismes, avait été traitée, durant 16 jours, par de fréquentes injections de thorium X, isotope fugitif de radium. Elle mourut au bout d'un mois, en manifestant des symptômes connus maintenant de maladie de radioactivité : hémorrhagies et diarrhée. Huit ans auparavant, Pierre Curie avait remarqué que des animaux mouraient dans son laboratoire, après avoir respiré du *radon* ou gaz radioactif émis par le radium. Mais l'on n'y prit pas garde. De 1915 à 1930, des milliers de personnes furent traitées en Amérique par des sels de radium. Un seul médecin soigna 5.000 malades de cette manière. Un malade amaigri de 52 ans, admis à l'hôpital, déclara qu'il avait bu chaque jour pendant 5 ans, un flacon d'eau au radium, contenant 2 microns (ou millionièmes de gramme) de radium chacun. Il avait consommé environ 1400 flacons.

Après sa mort, on examina son squelette et il contenait 74 microns de radium. On ignorait si bien le danger, que l'on fabriqua et vendit du « chocolat au radium ». Des erreurs de ce genre se sont produites jusqu'en 1933 ! Et cependant l'accident survenu à des jeunes filles d'une fabrique de montres du New-Jersey, avait attiré l'attention. Elles étaient chargées de tracer au pinceau sur le cadran des montres, les heures, avec des produits lumineux au radium. Et elles humectaient leur pinceau avec les lèvres. Un dentiste, Théodore Blum, découvrit qu'elles étaient empoisonnées par le radium qui avait atteint les os. Dès 1929, 15 d'entre elles étaient mortes. On se mit à étudier un cas si nouveau. On savait que plus de la moitié des ouvriers travaillant à Joachimstal, en Bohême, aux mines d'uranium, mouraient du cancer au poumon. La découverte d'un filon plus riche était toujours suivie d'une recrudescence des accidents. On sait actuellement que la radioactivité dans ces mines dépassait de 30 fois la dose tolérable pour l'homme. Au Colorado, où des mines aussi riches ont été mises en exploitation, il a fallu prendre des précautions spéciales. En 10 ans, aux usines de Hanford, produisant du plutonium, le poison le plus dangereux par la radioactivité, et où 9.000 ouvriers travaillent, il n'y a pas eu un seul accident de cette nature. Mais il sera sans doute malaisé de faire observer partout les mêmes mesures de sagesse. On connaît, du reste, assez mal encore l'action nocive de la radioactivité dans le corps et les limites de la tolérance.

Deux sortes de rayons sont ici à considérer : *alpha* et *bêta*. Les rayons *alpha* ne sont pas pénétrants. Ils sont donc peu nocifs, venant du dehors. Les rayons *bêta* sont plus pénétrants : quelques millimètres à travers la peau : ils peuvent donc brûler la peau, mais ils sont surtout dangereux s'ils entrent par la bouche, en respirant ou en mangeant. Les rayons *alpha* et *bêta*, une fois dans le corps attaquent les cellules vivantes, et les rayons *alpha* sont alors bien plus dangereux que les *bêta*. Les cellules se défendent sans doute, mais à la longue elles meurent ou engendrent le cancer. Les isotopes les plus à craindre sont donc ceux qui pénètrent dans le corps. Le plutonium est spécialement redoutable, on l'a déjà dit. En effet, il se loge dans les os, ne s'évacue que lentement, et sa durée radioactive est de 24.000 ans, par émission de rayons *alpha*. Par contre le iodure isotope 131 n'est radioactif que durant 8 jours. En deux mois au plus, toute sa force est épuisée.

Mais venons-en au carbone 14 qui fut si vigoureusement dénoncé par Einstein : sa durée de radioactivité (demie-vie de radioactivité) est de 6.000 ans. S'il entre dans le sang sous forme de carbonate, il peut être éliminé en quelques minutes par le corps, mais s'il s'installe dans une molécule que le corps ne brise pas tout de suite, il faudra des années pour s'en débarrasser. L'élimination peut se faire normalement par les matières fécales ou urinaires, mais au bout d'une semaine, tout ce qui n'a pas été évacué peut rester durant des années. Il est des « ostéophiles », — amateurs d'os — parmi les isotopes, car ils s'installent de préférence dans le squelette. C'est le cas du radium et du strontium, qui sont de la famille chimique du calcium. Le plutonium, lui, fréquente les os, le foie et la rate. Il est deux fois et demi plus toxique que le radium. Et il peut se rencontrer en « points chauds », au lieu de se répartir également partout. Un grand danger vient des poussières radioactives que l'on respire.

On va chercher à déterminer, pour chaque isotope, ce qu'on appelle le MPA, la dose maxima de tolérance. Mais cette dose varie selon l'âge. Les tissus et les os *jeunes* sont plus sensibles que les vieux. Les jeunes personnes sont donc plus en danger que les autres. On a dû établir un tableau de sensibilité à la radioactivité, selon les divers isotopes. En conclusion, l'article analysé recommande une extrême prudence. En particulier, il n'a pas une entière confiance dans l'emploi qu'on en fait, depuis quelque temps en médecine. On se borne ici trop souvent à des examens sommaires du sang, du foie et du rein. Mais cela ne suffit pas. Il est des isotopes qui se concentrent « en points chauds », qui ne sont pas toujours aisés à déceler.

« L'injection de radio-isotopes, après un diagnostic superficiel, à des femmes en état de grossesse et à des enfants, paraît particulièrement imprudente, étant donnée la haute sensibilité des tissus embryoniques. »

Mais surtout nous connaissons mal les effets des isotopes administrés durant longtemps, sur les fonctions génétiques. La radioactivité va-t-elle bouleversé les conditions de l'hérédité ? Mystère !...

III

La Vie chrétienne en U.R.S.S.

C'est toujours avec une extrême curiosité que nous plongeons nos regards dans les usages chrétiens qui subsistent en des pays comme ceux qui sont soumis au régime communiste athée de Russie. La revue *Istina*, toujours si solidement informée, nous apporte, dans son n° de janvier-mars 1955, une série de lettres authentiques, envoyées par un prêtre orthodoxe russe à un ami resté en France.

Ce prêtre est rentré en Russie en 1951, avec sa femme et ses trois enfants. Il fut d'abord curé de la cathédrale de Kostroma, ville située sur la Volga, à 330 km au nord-est de Moscou. En automne 1953, il fut transféré à Kherson, ville située sur la rive droite du Dniéper, à environ 250 km, par mer, à l'est d'Odessa. C'est de là qu'il écrit à son ami, prêtre orthodoxe également. Les faits qu'il expose se situent entre la Noël 1953 et le début de l'automne 1954. En Ukraine, où se trouve Kherson, tous les curés doivent visiter leurs paroissiens durant l'Avent et le Carême. Les gens se sentent offensés, si l'on ne vient pas chez eux « sanctifier le Carême ». Cela consiste à célébrer à domicile des rites de pénitence, et ces offices sont célébrés longuement sans omission d'aucun rite ni d'aucune rubrique.

La veille de Noël, les enfants rendent visite à leurs parents, à leurs parrains et marraines, en leur portant des *vetchéria* — gâteaux de riz aux fruits confits. Le mot *vetchéria* signifie gâteau des Vêpres (de Noël). Naturellement, on les porte aussi au prêtre du lieu. Au Nouvel An, les garçons viennent chanter devant les icones les cantiques de Noël et répandre du froment dans tous les coins de l'église, pour obtenir une année d'abondance.

Dans beaucoup d'églises, on construit des « grottes », qui sont des crèches de Noël. « C'est nette-

ment, dit l'auteur de la lettre, un héritage du catholicisme. » Mais la période des fêtes de Noël et du Nouvel An est pénible pour le prêtre. On s'arrache le « *batiouchka* », c'est-à-dire le « père » comme nous dirions en France.

« Il faut aller chez chacun, et, ce qui est pire, chez chacun manger et boire. Ces monstruosités gastronomiques sont, somme toute, le seul côté pénible de mon existence ici. Je ne suis pas habitué à manger et boire à ce point, mais à refuser on offense les gens. Essaie un peu de faire une quinzaine de visites par jour et d'ingurgiter à chacune d'elles nourriture et boisson ; et on mange gras en Ukraine ! Le lard et le saucisson sont inévitables ; et la boisson : 50 à 100 grammes, c'est la norme. Ce qui m'a sauvé, c'est qu'il y avait 25° de froid au dehors. Néanmoins, j'ai poussé un soupir de soulagement, lorsque la période des fêtes fut passée, et il a fallu au moins trois semaines pour que mon foie revienne en ordre. Tous vous accueillent avec joie et considèrent comme une particulière bénédiction la visite du prêtre. Ceux qui sont retenus par le travail dans la journée demandent souvent à leurs voisins que lorsque passera le prêtre pour cette prière, il ne manque pas de se rendre dans leur chambre, même en leur absence. Pour la Noël nous avions engraissé deux dindes, mais c'est seulement huit jours après que j'ai pu m'asseoir à ma table, si bien que je n'ai pas apprécié les dindes. »

Pour l'Epiphanie, on commémore surtout le Baptême de N.-S. et l'on fait la « bénédiction des eaux ». Il y a procession, immense concours de peuple, grande sonnerie des cloches, lâcher d'un pigeon blanc, rappelant la colombe du Jourdain. Et tous les assistants emportent de l'eau bénite.

Vient peu après le Carême. Le premier jour du Carême, les fidèles apportent leurs *gramotki*, ou liste de leurs défunts et de grands cierges de carême. Deux fois par jour, on dit une absoute pour les défunts, en face d'une table garnie de cierges allumés et de pots de miel, et on lit tous les noms des défunts. Et cela matin et soir, durant tout le carême !

« Le Carême se passe dans une grande tension : beaucoup de confessions — faites par des prêtres non-mariés — visites avec prière à domicile... ajoute à cela la paperasserie et la comptabilité. Tous les documents concernant les recettes et les dépenses du décanat doivent, en effet, me passer entre les mains. Je dois contrôler ; tout cela prend aussi beaucoup de temps. »

C'est le doyen, en effet, qui surveille tous les comptes, s'occupe de la réparation des églises, répartit les cierges, les couronnes des défunts, les croix de baptême qui sont envoyées de l'évêché et que tout baptisé doit porter sur la poitrine. Chaque mois, il faut dresser les rapports financiers et les porter à l'évêché à Odessa.

Il y a toujours une assistance magnifique aux offices, moins pourtant que dans les régions du nord.

« Les matines et la messe de Pâques se passèrent avec une affluence énorme, comme cela arrive toujours à l'occasion de ces offices. A la messe je tenais encore, mais c'est tout juste si je ne m'endormais pas debout. On a terminé vers quatre heures du matin... »

Mais il fallut ensuite aller en procession bénir les gâteaux apportés par les fidèles et bénir la foule. Trois fois, le clergé fait le tour de l'église pour cela.

« Enfin, à cinq heures du matin, complètement épuisé, j'allai me coucher — tous les miens dormaient déjà — je m'endormis comme une souche quand, dix minutes après, on frappe à la porte : je me lève. — Qu'est-ce qu'il y a ? — Batiouchka, c'est pour bénir les gâteaux. — Mais où étiez-vous donc ? — Nous sommes de l'équipe de nuit. — Il fallut se lever, aller à l'église où il y avait déjà soixante personnes. Je bénis, je me couche et, dix minutes après, de nouveau on me réveille. Et ainsi, de cinq heures à sept heures et demie, quatre fois je me suis couché, je me suis endormi et on m'a réveillé... A sept heures et demie, j'en ai pris mon parti et je ne me suis plus couché. Le soir, nous avons chanté solennellement les vêpres. »

Après Pâques se déroulent des fêtes très solennelles pour les défunts. On commence le dimanche et cela dure trois jours.

« Après la messe qui se célèbre de très bonne heure et un office pour tous les défunts, avec une grande quantité d'écuelles contenant un *kolivo* (gâteau de riz au miel et aux fruits confits que l'on mange après la prière pour les morts), j'ai loué un camion. J'y suis monté avec tous mes prêtres, les religieuses, les chantres et nous sommes partis pour le cimetière avec nos sacs et nos ornements. Au cimetière on s'arrache nos personnes et à sept heures *du soir* (!) le camion me ramène avec toute ma « brigade » à l'église. Et ainsi pendant trois jours, on m'a donné tant de gâteaux que N. V. aurait pu nourrir tout son monde jusqu'à l'Ascension. »

La lettre, souvent interrompue, mais poursuivie durant neuf mois, est très longue, et contient les plus savoureux détails. Malheureusement il est impossible de les résumer ici, et il faudrait tout citer ! Elle décrit, en effet, de splendides cérémonies à Odessa, auxquelles le curé-doyen de Kherson est invité par son évêque, à l'occasion de visites épiscopales. Au nombre des diverses visites, il y a même celle du patriarche d'Antioche. Elle suscite chez l'archiprêtre de Kherson les curieuses réflexions que voici :

« Le vieux titre : Sa Béatitude, Alexandre, patriarche d'Antioche et de tout l'Orient, qui a toujours eu pour moi une consonance biblique, a pris soudain corps en une réalité concrète. J'ai eu la faveur de recevoir par lui la bénédiction d'une église apostolique et de concélébrer avec lui. Lui-même et ceux qui l'accompagnaient, avec leur aspect biblique, leur langage arabe guttural, leurs liens étroits avec les Lieux-Saints et les labeurs des apôtres Pierre et Paul, tout cela nous introduisait dans la sphère de l'Orthodoxie universelle, *précisément non constantinopolitaine*, mais authentiquement universelle. »

Nous avons souligné ici un mot que nous devons trouver quelque peu inattendu : c'est que le patriarche de Constantinople, un prélat né en Amérique, n'est pas bien vu en Russie. Et dans les milieux orthodoxes russes on fait facilement un reproche au patriarche de Constantinople de vouloir exercer une autorité effective — sinon une autorité de droit — sur l'ensemble des autres Eglises orthodoxes, qui estiment que l'*autocéphalie* des Eglises diverses est la règle établie par le Christ et qui seule exista durant des siècles à l'origine du christianisme. Mais ce point demanderait des éclaircissements particuliers. Citons pour terminer la finale de la longue lettre analysée :

« Pour l'affection et le souvenir les kilomètres ne comptent pas, mais je ne puis écrire à tout le monde : je n'en ai pas la possibilité matérielle. Je vis comme une toupie lancée une fois pour toutes et pour toujours. Mais Dieu soit loué. Je me sens au centre d'une grande activité... Que Dieu vous aide ! Ton frère affectionné dans le Christ. »

Nul ne peut douter que la pratique chrétienne subsiste d'une manière intense en Russie [1]. La presse officielle communiste en fait l'aveu et se livre parfois à des récriminations à ce sujet. On peut même, avec *Istina* N° 3 de 1954, estimer qu'il se produit en U.R.S.S. un véritable renouveau de la foi. Et cela est à retenir comme un fait hautement significatif.

IV

Le clergé français vu par un prêtre espagnol

Il faut toujours un peu se méfier des impressions de voyage. On passe rapidement à travers un pays. On voit les gens, on saisit des bribes de pensée, au vol, sur toutes sortes de sujets disparates. On brode, on ajoute, on interprète, on conclut. Tout cela est en général hâtif et superficiel.

Mais il arrive que le voyageur étranger revienne à la charge, qu'il aime à revoir le pays visité, qu'il approfondisse ses premières impressions, les confirme ou les rectifie, en un mot qu'il les complète. C'est ce qui a été fait par M. C. Sanchez Aliseda, qui nous donne un article intitulé : *Frère Albino et l'Abbé Pierre*, dans la revue espagnole *Incunable* d'août-septembre 1955.

Il revient d'un nouveau voyage à Paris, le quatrième ou le cinquième, prolongé à travers la France. Il note très finement et agréablement que la France n'est pas un pays comme un autre. Elle est toute chargée d'histoire, toute auréolée de gloire littéraire. Quand on y vient, quand on visite Paris, on est d'avance conquis, en raison des souvenirs qui remontent à l'esprit de toutes les études et de toutes les lectures qu'on a faites ! A Paris, chaque siècle, depuis deux mille ans, a laissé quelque chose. Plus que les autres, Louis XIV et Napoléon, de deux manières différentes, ont marqué la capitale française de leur empreinte indélébile. Le Louvre, les Invalides, le Palais Royal, la « fine géométrie de la place Vendôme », pour notre visiteur espagnol, c'est la part de Louis XIV. Mais la Madeleine, l'arc de l'Etoile, et on ne sait combien de noms de rues rappellent les victoires de l'empereur.

Et ce sont des noms qui sonnent prodigieusement : Rivoli, Castiglione, Aboukir, les Pyramides, Iéna, Wagram, Austerlitz, ou bien encore des noms de généraux : Murat, Kléber, Marceau, etc.

« Que l'on compare cela, écrit M. Aliseda, avec le cas de Madrid, un petit village, sans nulle tradition médiévale, sans flèches gothiques, quand Philippe II avec hésitation — à preuve, l'Escurial ! — la choisit comme capitale de l'Espagne, et son hésitation passa à son fils ! Et la maison d'Autriche qu'a-t-elle fait pour Madrid ? Rien en comparaison du génie et de l'impulsion architecturale de Louis XIV, un contemporain !... »

Notre auteur essaie ensuite d'analyser ce qu'il nomme dans un sous-titre de son article « la fascination de la France ». Il trouve que nous avons l'instinct et la vocation de la propagande, que nous savons parler au monde, que notre langue, par sa clarté et sa logique se fait aimer et admirer partout, que le moindre propos venu de chez nous a une résonance qu'on ne trouve nulle part ailleurs, ni en Italie, malgré tant de richesses artistiques, ni en Allemagne en dépit de sa science et de sa technicité, ni en Angleterre, malgré son impérialisme, ni aux Etats-Unis, riches en dollars, mais pauvres d'histoire et de passé !

La France exporte des revues et des livres. Dès que quelque chose a paru chez nous, on s'en empare à l'étranger, on lit, on apprécie, on veut traduire. Malgré les imperfections, les défaillances, les décadences passagères, la France se fait encore admirer et aimer. On oublie les ombres pour ne voir que les lumières ! Très comiquement, M. Aliseda précise :

« Que sait-on de l'Espagne, au dehors ? dit-il : l'Inquisition et les courses de taureaux ! Et de l'Allemagne ? la « botte prussienne », le militarisme et les saucisses ! » Et c'est tout ! De la France, on retient la devise flamboyante : Liberté, Egalité, Fraternité ! De Napoléon — « pirate de trônes » — on ne se souvient que des victoires et des grandes vues politiques. »

Et chaque fois, notre visiteur avoue qu'il revient de France, avec une petite déception au cœur. Pourquoi ? Parce que ce qu'il a vu ne répond pas toujours assez à ce qu'il a lu, à ce qu'il désirait voir et rencontrer. Il croit qu'il y a, pour nos valeurs nationales « une inflation » permanente venant de notre renommée littéraire. Les paroisses françaises, dit-il, n'offrent pas la hauteur liturgique et pastorale que reflètent les publications de « La Maison-Dieu ». Les églises continuent à être ornées de tableaux, de statues, de meubles, dans le goût de « Saint-Sulpice ». Et surtout, les fidèles ne s'y pressent pas, comme on aimerait à les voir. « Même l'église de Saint-François-Xavier à Paris qui exporte tant de renommée, ne m'a pas paru, en sa messe du dimanche, plus liturgique ni mieux soignée que mon église à moi aux jours ordinaires. » Et « je crois que beaucoup de nos paroisses espagnoles gagneraient à être comparées à celles de France, pour l'assistance, pour la piété, pour les communions. » L'auteur cite un propos qu'il attribue au cardinal Suhard : « L'école laïque et le parti radical ont déchristianisé la France ». C'est une explication de nos déficiences. Mais il ne croit absolument pas que la France soit « un pays de mission ». Il ne peut oublier que c'est tout de même à la France que l'on doit tant de belles idées catholiques : Missions étrangères, Congrès eucharistiques, Propagation de la Foi, Sainte-Enfance, Conférences de Saint-Vincent de Paul, grandes Encyclopédies et Dictionnaires catholiques. Et Lourdes, et Lisieux, et Paray-le-Monial, et Ars ! quels centres d'attraction incomparables !

[1] On pourra lire dans les *Informations catholiques internationales* (n° 9, 1er octobre 1955), la note assez désabusée d'une journaliste, revenant de Russie après la croisière organisée par l'Intourist : « *A Moscou j'ai cherché une église...* » (p. 29). « Au cours des réunions organisées sur le « *Batory* », renseignements et observations personnelles ont été mis en commun. Quelqu'un, qui a assisté à une messe catholique à Léningrad, insista sur le fait qu'il avait eu de la peine, lui aussi, à se faire conduire à l'église. Interrogé, le prêtre desservant la paroisse lui avait dit que l'ancien abbé était un Français, qu'il avait quitté l'U.R.S.S. en 1940 et qu'il avait demandé, à plusieurs reprises, un visa pour revenir, visa qu'on ne lui avait pas accordé. Le prêtre dépendait de l'évêque de Riga, qui venait lui faire visite de temps en temps. Outre son interlocuteur, cette personne dit avoir vu au moins trois autres prêtres dans l'église, dont un occupé à confesser. A Léningrad, il y aurait actuellement deux églises catholiques, desservies par des prêtres polonais et des ressortissants des pays baltes. »

Les constatations sont beaucoup plus favorables, dans les églises orthodoxes.

Pourtant, il en revient à son idée d' « inflation » inconsciente de tout ce qui est français, et il en arrive, en fait d'exemple, à ce titre qu'il a donné à son article : *Frère Albino et l'abbé Pierre.*

Qui ne connaît l'abbé Pierre, dans tout l'univers? Et qui connaît, en revanche, *Fray Albino*, évêque de Cordoue? Son nom n'a pas franchi la frontière espagnole. Nul ne sait qu'il a fait, sans tapage et sans réclame, bâtir 8.000 logements ouvriers. L'abbé Pierre — par ses interventions admirables d'à-propos et d'efficacité — en a construit jusqu'ici 33 dans sa cité célèbre de la Pépinière, et il en a, en projet, 440 à Bobigny, 270 à Blanc-Mesnil, etc. Malgré tout il reste loin derrière les réalisations de Fray Albino, dont personne ne parle, alors que l'univers entier s'émeut de l'œuvre accomplie par l'abbé Pierre. Et l'évêque de Cordoue n'est pas le seul évêque constructeur d'Espagne en faveur des humbles. D'où vient cette différence de célébrité, sinon de la puissance de la propagande française? L'effigie de l'abbé Pierre est au musée Grévin, la revue « Fêtes et Saisons » lui a consacré un numéro spécial. L'œuvre de Boris Simon, *Les chiffonniers d'Emmaüs* a atteint un tirage de 120.000 exemplaires et a été traduite en anglais, italien, espagnol, hollandais et norvégien. Elle a été l'occasion d'un film impressionnant. La revue de l'abbé Pierre, *Faim et Soif*, tire à 150.000 exemplaires, dont 50.000 abonnements fixes. Et tout cela est éclos en moins de dix-huit mois !

On pourrait citer encore le bruit énorme fait par les prêtres-ouvriers. Il ne s'agissait que de quelques douzaines de prêtres dévoués à l'apostolat ouvrier. Mais à l'étranger, on put croire que tous les prêtres de France descendaient dans les mines, travaillaient avec les dockers et les débardeurs et avaient abandonné la soutane pour le sarrau ou le « bleu de travail».

Et tout cela, conclut l'auteur espagnol, est l'effet de l'étonnante littérature d'exportation que possède la France. S'il en est ainsi, combien ne devons-nous pas soigner cette littérature, aimer et préserver la pureté de notre langue, héritage de nos génies du passé, et nous attacher à ce grand « *apostolat des idées neuves* », qu'on nous attribue volontiers au-delà de nos frontières ! A en croire le même article, c'est à cela seul que la France doit d'être encore comptée au nombre des « Grands » dans l'univers d'aujourd'hui !

V

Catholicisme espagnol

Dans le même numéro d'*Incunable*, il serait regrettable de ne pas signaler la Lettre-Pastorale de don Vicente Enrique Tarancon, évêque de Solsona [2]. Cette Lettre pastorale ne prétend pas donner une idée de ce qu'est partout le catholicisme en Espagne. Mais beaucoup à la lire estimeront que les traits, que Mgr Tarancon accuse, sont valables en nombre d'autres lieux.

Il a fait sa visite pastorale. Son impression, dit-il, est « contradictoire ». Au point de vue religieux, tout a l'air d'aller bien : assistance dominicale, devoir pascal, actes du culte, tout cela est satisfaisant et même en progrès. Mais « au point de vue moral et social, nous avons, dit-il, noté dans l'ensemble une décadence assez notable. » Cette impression n'a cessé de grandir tout au long de la visite pastorale. Les femmes en général ont perdu — en apparence tout au moins — le sens de la modestie et de la pudeur. Les modes déshonnêtes se répandent. La morale familiale est en baisse. Le concept de l'honnêteté est dévalué. Les divertissements ne cessent de prendre de l'importance. Les mères de famille, même pieuses, tolèrent, quand elles n'y poussent pas, les excès de leurs enfants. L'Eglise semble être en marge de la vie sociale et le prêtre n'exerce aucune influence ou très peu en dehors du sanctuaire. Même les mouvements spécialisés donnent dans cette déchéance générale : il existe, dans le diocèse quantité d'associations pieuses : tiers-ordres, Unions de piété, Confréries. Il y a des paroisses entières qui font partie de l'Apostolat de la Prière. D'autres ont inscrit toute leur jeunesse aux Enfants de Marie. Et malgré cette prospérité des œuvres, toutes ces associations exercent à peine une influence sensible sur leurs membres et dans la vie familiale et sociale. Le nombre des affiliés s'accroît, et l'efficacité des associations diminue ! Pourquoi ?

« En général, dit l'évêque, les organisations de l'Action catholique sont dévitalisées. Leur influence sur le milieu ambiant est nulle. La fin sociale assignée à l'Action catholique par les papes Pie XI et Pie XII ne s'accomplit en presque aucune de nos paroisses. »

C'est là un paradoxe inquiétant. On ne peut pas s'étonner que certains curés vivent sous une impression de défaitisme, se sentent découragés et « jugent même qu'il est impossible de s'opposer à cette avalanche de déchristianisation qui entraîne même les familles en qui on devrait avoir le plus de confiance. »

« La vie chrétienne, s'écrie l'évêque, a donc besoin *d'être restaurée* — c'est lui qui souligne... Cette rénovation exige une revision totale des éléments qui la constituent. C'est pour cela que nous pouvons dire que nous sommes entrés dans une ère *revisionniste.* Il faut reviser les critères, les méthodes, les comportements... »

Avec une merveilleuse sincérité, l'évêque s'attaque sans retard à cette tâche difficile mais nécessaire de *revision.* Et il examine successivement les *causes* de la dévaluation chrétienne et ses *remèdes.*

1° *Les causes.* — a) *Le poids de la tradition.* L'Espagne est traditionnellement catholique. Le catholicisme y est depuis des siècles la religion officielle. C'est un grand bien, assurément. Cela donne à l'Espagne un caractère qui devient rare dans le monde d'aujourd'hui. Mais cette médaille a son revers. C'est peut-être là que se trouve la raison profonde de la contradiction signalée plus haut. La tradition est une grande force quand elle reste *vivante.* Elle devient un grand péril quand elle est arrêtée dans son essor et quand elle perd peu à peu de son contenu. « Or, nous dépensons nos réserves ! Nous n'avons rien renouvelé et nous sommes au bord de la ruine, comme ces héritiers de grandes familles qui n'ont pas su cultiver et maintenir le patrimoine des aïeux ». Nous sommes catholiques, nous nous disons tels, nous voulons

[2] Précisons que Solsona se trouve au nord-ouest de Barcelone, droit au sud d'Andorre. C'est un diocèse moyen — 4.000 km² — comptant 200.000 habitants, tous catholiques, avec 186 paroisses et 426 églises, plus de 260 prêtres séculiers et 110 réguliers. Mgr Tarancon y est évêque depuis 1946.

être considérés comme les meilleurs catholiques du monde, alors même que *socialement* nous vivons dans le péché ! Abuser de sa situation pour s'enrichir est immoral, manquer à la justice dans les affaires est malhonnête et rien de ce qui est immoral et malhonnête ne peut être catholique. — Mais direz-vous : nous sommes catholiques, nous l'avons toujours été, nous avons un crucifix en tête de notre lit, un rosaire à la maison, hérité de nos pères, et qu'on récite de temps à autre, en famille. Nous avons tous fait la première communion, nos enfants sont élevés dans des maisons religieuses. Nous allons à la messe tous les dimanches ! — Oui, vous êtes catholiques, comme tous les Espagnols, et l'Espagne est le pays le plus catholique du monde. Et pourtant la contradiction subsiste !

— *b*) Parmi les prêtres, nombreux sont ceux qui constatent cette contradiction, mais il en est qui se consolent en pensant qu'il s'agit seulement d'un mauvais passage. Les institutions sont bonnes, elles sont solides. Tout se corrigera de soi-même avec le temps. Et c'est peut-être là une illusion des plus graves !

« Quelqu'un a affirmé que le plus grand mal dont souffre actuellement l'Espagne est l'absence d'un idéal vivant et sacerdotal dans le clergé. Je ne crois pas, dit l'évêque, que cette affirmation ait une valeur absolue. Mais il n'y a pas de doute qu'il ne s'y trouve une grande part de vérité. »

— *c*) Un autre danger de l'esprit espagnol est « *l'esprit de chapelle* ». Peu de vues d'ensemble, peu d'accord entre les activités, si nombreuses pourtant. Chacun agit à sa guise, suivant ses idées. Point d'organisation nationale. Les curés sont entre eux en bons termes et aussi avec les religieux, mais dans la vie apostolique quotidienne, il n'y a pas de coordination. On se livre souvent à de simples improvisations. Pas de plan, pas de programme à longue échéance et sérieusement étudié. De là, des interventions décousues et sans suite.

— *d*) Au point de vue social, il s'est produit un grand changement dans le monde. Le libéralisme a disparu. A l'Etat-gendarme a succédé l'Etat-providence. Cette conception socialiste a eu l'inconvénient grave de faire des problèmes sociaux des problèmes politiques, alors qu'ils sont aussi et premièrement des problèmes individuels, *personnels*. Mais en sortant du domaine des consciences, pour passer dans celui des décisions politiques, les questions sociales risquent d'échapper aux plus hautes préoccupations religieuses et morales. L'Eglise s'est parfois laissé entraîner à des discussions d'ordre économique et social au détriment de son apostolat proprement dit, source unique de son influence réelle.

2° *Les remèdes.* — Ils sont faciles à deviner. Il faut *être soi.* « *Vous êtes catholiques : devenez ce que vous êtes !* » Et l'évêque conclut magnifiquement :

« Si je dis tout cela, c'est parce que je ne suis pas pessimiste, — même si mon exposé donne une impression contraire, — et parce que je ne veux pas un travail de déroute. Je crois sincèrement que nous pourrons avec une relative facilité surmonter cette crise, si, nous prêtres, nous savons en former la sérieuse résolution et y employer les moyens appropriés. J'ai de solides motifs de confiance en nos fidèles, et j'espère obtenir d'eux une réaction décisive, si nous nous appliquons à la provoquer et si nous nous mettons avec décision et enthousiasme à la tête de ce mouvement nécessaire de rénovation totale de la vie chrétienne. »

VI

Les aventures de la dialectique de Maurice Merleau-Ponty

Le titre qu'on vient de lire est celui d'un article de M. E. Borne, dans *La Vie intellectuelle* de juillet 1955, et il y examine les conclusions d'un récent ouvrage de M. Merleau-Ponty.

Maurice Merleau-Ponty, né à Rochefort-sur-Mer, en 1908, a été longtemps, peut-on dire, un allié de J.-P. Sartre, dans l'existentialisme athée. Il a collaboré, comme tel, à la revue « *Les Temps modernes* » que Sartre dirige depuis dix ans. Et depuis dix ans, on se pose, dans cette extrême-gauche intellectuelle, le problème grave : *faut-il être communiste?* Ne pas l'être c'est avoir l'air de se ranger dans le camp des « sales bourgeois », des « bellicistes », des « affreux capitalistes ». Mais se déclarer communiste, c'est abdiquer l'indépendance philosophique et adhérer à une doctrine périmée et archaïque ! Rester neutre, c'est sortir de son temps !

Dans une telle perplexité, Sartre avait conclu qu'il pouvait être existentialiste en pensée et marxiste en action. Mais le parti communiste refusa cette dichotomie. L'existentialisme fut dénoncé comme « une hérésie bourgeoise, un mauvais romantisme de décadence, une menace pour la santé morale des militants révolutionnaires ». Sartre, avec la majorité de son équipe, releva le défi et fonda avec David Rousset, le R.D.R. — Rassemblement Démocratique Révolutionnaire — qui dénonça le stalinisme comme une mystification de la classe ouvrière et prit la défense contre lui des idées de démocratie et de révolution. La pièce *Les Mains Sales* fut le manifeste de cette sorte de « titisme » philosophique.

Merleau-Ponty, au contraire, à cette date, proposait dans son livre *Humanisme et Terreur* une phénoménologie des procès de Moscou qui n'était pas sans sympathie pour la pratique politique communiste.

Aujourd'hui tout est changé. C'est Sartre qui s'est rallié avec éclat au communisme pratique, sans renier son existentialisme théorique, et c'est Merleau-Ponty qui, dans son livre récent, *Les Aventures de la Dialectique*, propose, en fin de compte, une philosophie de rupture avec le communisme.

« L'œuvre, écrit M. Borne, est importante, scrupuleuse, honnête, lente, écrite d'un beau style à la fois éclatant et obscur. »

Sartre et Merleau - Ponty, en désaccord formel dans leurs conclusions pratiques, sont d'accord sur un point capital, à savoir « la stérilité philosophique du marxisme orthodoxe ». Ils conviennent qu'il faut « rejeter le mythe d'une dialectique qui prétend proposer d'emblée une doctrine totale et exhaustive de l'être. » Pour l'un comme pour l'autre, la dialectique exposée dans les catéchismes communistes orthodoxes, « ne peut relever que d'un grossier archaïsme philosophique ». Cette lutte des contraires, qui se résout sans cesse en de nouveaux et plus riches antagonismes, pour aboutir au triom-

phe du prolétariat, c'est « une poésie cosmogonique qui est proprement l'enfance de l'esprit ».

Pour Merleau-Ponty, comme pour Sartre, il n'y a pas de dialectique, dans les choses, pas de but préconçu, comme dans les religions, pas de vérité, pas de morale. Tout cela, c'est de l'humain, du préfabriqué, de la naïveté mythique. Pour Sartre, la vérité se fait, le bien moral se construit, dans l'existence même, par le choix humain, par la volonté humaine. On ne peut pas dire, comme l'ont fait les marxistes : « la nature avec nous », « l'histoire avec nous ». Cette dialectique-là est périmée. Elle pourrait s'appeler aussi bien une « fatalité » ou une « providence », en tout cas une « sécurité ». Ce serait *une théologie amputée de Dieu !* Ni Sartre, ni Merleau-Ponty ne sont disposés à revenir à une théologie, même sans Dieu.

Mais ils diffèrent dans l'appréciation du *fait* communiste. Pour Sartre, approuvé maintenant, malgré son « titisme philosophique », par le Parti communiste, c'est bien ce Parti qui fait la vérité de demain. Il ne la *détient* pas, puisqu'il n'y en a pas de toute faite, mais il la *fait* par son action même. Le parti communiste est semblable au Dieu de Descartes qui fait ses vérités et les établit dans l'absolu, en raison de son absolue liberté !

Un Kantien dirait à peu près : « Ce que veut une volonté authentiquement généreuse et universelle ne peut pas manquer d'être vrai, car c'est elle qui donne un sens à un univers muet, inerte, moralement neutre ». Sartre a misé sur la volonté qui lui paraît la plus révolutionnaire, la plus universelle, la plus résolue à aboutir. Cette volonté-là, pense-t-il, est dans le communisme. Donc c'est le communisme qui *fera* la vérité de demain. Ainsi, sans recourir à la « dialectique », Sartre justifie tout dans le communisme et même les violences et le fanatisme. Le totalitarisme communiste se justifie par lui-même, en tant que structure du parti de l'énergie. Et on ne saurait raisonner de même pour un fascisme, car le fascisme fait le jeu des maîtres, tandis que le communisme fait celui de l'immense majorité de l'humanité. — Par là, à la vérité, Sartre revient, quoi qu'il en aie, à un principe de justice et de vérité antérieur au vouloir même ! Il fait appel à un absolu, sans quoi on ne verrait pas pourquoi il serait plus beau, plus digne du vouloir humain de travailler pour les ouvriers que pour les patrons, pour les esclaves que pour les maîtres ! Et au surplus, il reste à prouver que les esclaves et les ouvriers sont plus et mieux favorisés par le régime communiste que par le régime libéral.

Merleau - Ponty, lui, estime que la description faite de l'action communiste par Sartre est exacte. Mais il en conclut qu'on ne peut pas être communiste. En effet, Sartre, comme le marxisme antérieur, veut faire du communisme, en réalité, le dieu de l'histoire. Mais Merleau-Ponty ne veut pas de Dieu, ni de celui qui serait la vérité éternelle, ni de celui qui fabriquerait la vérité de demain. Il voit en Sartre un « ultra » du bolchévisme. Sartre ne croit pas au communisme, mais il lui donne raison, il lui confère tous les droits. Pour Merleau-Ponty, cette vision des choses n'est pas conforme à la réalité. Le monde ne comporte pas de vérité ni toute faite, ni à faire, mais des ajustements quotidiens, des compromis, une ambiguïté et une confusion indépassables. Dans ce mélange impossible à rectifier, l'histoire n'est pas un ordre qui se fait de lui-même, mais un chantier toujours ouvert, toujours en train de se construire, où rien ne sera jamais achevé, ni peut-être achevable.

Au total, Merleau-Ponty, dans son livre, apporte deux choses intéressantes : 1° une critique solide du marxisme, et 2° une discussion serrée et décisive de quelques thèmes sartriens. Il aboutit à un relativisme philosophique, comparable au relativisme scientifique d'Einstein. Il nie l'absolu ; il se rallie à la prudence du « radical-socialisme ». Il faut se résigner à avancer au jour le jour, avec une politique « à la petite semaine ». Evidemment, ce n'est pas M. Merleau - Ponty, ni même M. Borne, qui emploient cette expression. Il me semble qu'elle vient d'elle-même en guise de conclusion à l'analyse que nous venons de faire.

VII

La condamnation de Baïus

Tous les étudiants en théologie ont entendu parler du *comma pianum*, à propos de la condamnation de ce Michel de Bay, professeur à la Faculté de Théologie de Louvain, qui est plus connu sous son nom latinisé : *Baïus*. Tout en se défendant d'employer cette expression, c'est du *comma pianum* que traite, avec minutie et précision, le R. P. E. Van Eijl, dans la *Revue d'Histoire ecclésiastique*, N° 2-3 de 1955, sous le titre : *L'interprétation de la bulle de Pie V, portant condamnation de Baïus.*

Rappelons sommairement les faits : Michel de Bay était né à Mélin, en Belgique, en 1513. Il fut étudiant à Louvain, puis il y devint professeur et y passa toute sa vie. Docteur en théologie en 1550, il est titulaire de la chaire royale d'Ecriture sainte en 1552. Il est très estimé, doux, modeste, érudit, très attaché à l'Eglise. Son seul défaut, au sens du chancelier de l'Université, l'illustre théologien Ruard Tapper, était d'être très attaché à ses idées personnelles. Une fois ancré dans une opinion, il n'en démordait plus ! Une de ses grandes préoccupations était la conversion des protestants. A la suite d'Erasme, peut-être, il estimait que pour les reconquérir, il fallait aller au devant d'eux. Justement, les protestants se glorifiaient d'avoir avec eux un saint Augustin ! N'était-ce pas là un terrain de conciliation ? Ne pouvait-on arriver à se comprendre, à se rapprocher, à communier en saint Augustin ? Michel de Bay semble l'avoir cru. Il délaissa les scolastiques, se jeta dans saint Augustin. Ses opinions ne tardèrent pas à faire du bruit. Ruard Tapper fit intervenir Granvelle, premier ministre de la Gouvernante des Pays-Bas, pour demander à *Baïus* — comme on disait dans le monde savant — plus de discrétion et de pondération Mais Baïus ne veut rien entendre. Ses collègues, émus, en 1559, soumettent à la Sorbonne, 18 propositions extraites de ses œuvres. La Sorbonne, le 27 juin 1560, émet une sentence de condamnation.

Granvelle alors intervient de nouveau. Il cherche à imposer le silence à Baïus qu'il estime, lui offre une pension, une place dans son conseil. En 1563 il le fait envoyer comme théologien du roi d'Espagne, au concile de Trente finissant. Mais Baïus ne renonce pas si aisément à ses idées. Il

écrit, il publie de petits traités. De nouveau ses collègues s'émeuvent. En 1564, ils envoient une série de propositions extraites tant des opuscules de Baïus que des discussions orales, tenues à Louvain, aux Universités espagnoles d'Alcala (Complutum) et de Salamanque. Les propositions y furent toutes censurées. En 1566, nouvelles publications de Baïus, nouvelles extractions de propositions suspectes, envoyées en Espagne. Nouvelles censures. Et voici que le dossier part pour Rome. Le roi Philippe II, tout en demandant au pape une condamnation, avait insisté pour que la sentence fût prononcée de façon à sauvegarder à la fois la réputation de Baïus et le bon renom de l'Université de Louvain, bastion avancé de la théologie catholique en face du protestantisme.

Ce fut dans ces conditions que le pape saint Pie V lança, le 1^er^ octobre 1567, la bulle de condamnation *Ex omnibus afflictionibus*, dans laquelle étaient condamnées 76 — ou selon la division actuelle, 79 — propositions de Baïus et de ses partisans. Mais aucun auteur n'était nommé. La réputation de Baïus restait intacte. Bien plus, la clause finale de la bulle laissait entendre que *certaines* propositions, parmi celles qui étaient condamnées, pouvaient recevoir une interprétation orthodoxe. Mais ici il faut citer le texte même :

« *Quas quidem sententias stricto coram nobis examine ponderatas quamquam nonnullæ aliquo pacto sustineri possent in rigore et proprio verborum sensu ab assertoribus intento hæreticas erroneas suspectas temerarias scandalosas et in pias aures offensionem immittentes respective ac quæcumque super iis verbo scriptoque emissa presentium auctoritate damnamus circumscribimus et abolemus* ».

Au premier coup d'œil, on remarque dans ce texte compact l'absence totale de ponctuation. Pas une virgule, d'un bout à l'autre. Mais c'était l'usage du Saint-Siège, dans les exemplaires officiels. Dans l'espèce, cet usage avait l'inconvénient de permettre deux interprétations assez différentes de la sentence prononcée. Mettons une virgule après le mot *possent*. Alors, il faut traduire : « bien que certaines de ces propositions puissent être soutenues de quelque manière — *toutefois*, en rigueur de termes et dans le sens entendu par les auteurs, nous les déclarons hérétiques, erronées, etc. » — Si au contraire, on ne met la virgule qu'après le mot *intento*, on obtient le sens suivant : « bien que certaines de ces propositions puissent, de quelque manière et *notamment* en rigueur de termes et dans le sens entendu par les auteurs, être soutenues, *toutefois* nous les condamnons et déclarons hérétiques, etc. »

Dans le second cas, les propositions sont condamnées *uti jacent*, parce qu'elles sont susceptibles d'une mauvaise interprétation, mais on reconnaît que le sens voulu par leurs auteurs était, au moins pour certaines d'entre elles, admissible. Dans le premier cas au contraire, les propositions sont condamnées *in sensu auctoris*, bien que certaines d'entre elles puissent recevoir une interprétation orthodoxe.

En d'autres termes, dans le premier cas, toutes les propositions sont condamnées *précisément au sens baïaniste*. Et dans le second, un certain nombre d'entre elles pourraient échapper à la condamnation, *précisément au sens baïaniste*.

Et depuis 1567, on n'a cessé de discuter sur le sens véritable de la condamnation de saint Pie V.

Les adversaires de Baïus mettaient la virgule après *possent*. Baïus lui-même et ses amis la mettaient après *intento*. En pratique cela n'avait pas une très grande importance. Toutes les propositions restaient condamnées. En fait, l'interprétation antibaïaniste ne cessa de progresser. Elle est de nos jours la seule admise. Dans une thèse que nous citerons ci-dessous, l'abbé Gérard Fourure écrit :

« Le bons sens aurait pourtant dû suffire pour comprendre l'absurdité qu'il y avait à condamner des propositions, à cause d'un sens possible, qu'elles n'avaient ni dans les ouvrages ni dans l'esprit des auteurs mis en question » [3].

Cela est d'autant plus clair que Pie V, répondant à une apologie personnelle que Baïus lui avait envoyée, par un bref du 13 mai 1569, se borna à repousser l'apologie et à confirmer la bulle. Baïus, du reste chaque fois se soumettait, mais en gardant *in petto* le sens qu'il attachait, lui, à « certaines » propositions, puisque la bulle avait l'air de le lui permettre. En 1579, un bref de Grégoire XIII confirmait la condamnation. Le cardinal Tolet chargé d'une enquête eut avec Baïus plusieurs entrevues. Il déclarait ensuite : *Nihil Baio doctius, nihil humilius*. Baïus, en effet, se soumit entièrement et mourut dans la paix de l'Eglise, le 16 septembre 1589. Racontant les interventions victorieuses de Bellarmin, puis de Tolet, contre lui, l'historien de la Compagnie de Jésus, Crétineau-Joly a écrit : « Il n'était ni un hérésiarque ni un sectaire, mais il y avait en lui de l'étoffe pour ces deux rôles, si, dans son cœur, la Foi ne l'eût emporté sur l'orgueil » [4].

Après une très longue exposition, le R. P. E. Van Eijl, tout en admettant que l'interprétation la plus plausible est celle qui condamne les propositions de Baïus *au sens de l'auteur*, croit qu'il reste un doute, que *le sens de l'auteur* ne pouvait être bien connu de Rome, que Rome en tout cas a laissé Baïus libre de maintenir « certaines » de ses propositions, puisqu'elles pouvaient être interprétées en un sens orthodoxe. Mais justement, si le *sens de l'auteur* était ignoré de Rome, comment à Rome aurait-on pu vouloir dire qu'*en ce sens-là*, certaines des propositions pouvaient être soutenues ? Cela ne semble pas possible. Cependant, on peut fort bien admettre, avec l'auteur de cet article que Baïus, dans son entêtement même, resta toujours de bonne foi et voulut toujours demeurer soumis à l'Eglise.

VIII

Baïus mis en cause dans une thèse récente

Ce qui, selon nous, permettait à Baïus de garder *in petto* certaines des opinions condamnées par Pie V, c'était qu'il pouvait toujours dire : admettons que je me sois mal exprimé, que mes livres et mes propos publics donnent l'impression que j'attache tel sens à ces propositions, si ce sens-là est condamné, je le condamne aussi. Mais du moment que Rome admet que certaines de ces propositions peuvent être entendues en un sens acceptable, c'est justement ce sens-là, en dépit de mes

[3] C'est l'évidence même. Et M. Fourure renvoie à l'article *Baïus* du *Dictionnaire de Théologie catholique*.

[4] *Histoire de la Compagnie de Jésus*, éd. de 1859, tome II, p. 150.

expressions écrites ou parlées, que j'ai voulu exprimer. Ma pensée resta toujours orthodoxe, si mes paroles ne l'étaient pas.

Cependant, cette défense de Baïus par lui-même ne serait valable que pour « certaines propositions », parmi les condamnées, pas pour toutes. Il fut donc tout de même en marge de l'orthodoxie. C'est lui que nous allons retrouver — avec Quesnel, le troisième chef du jansénisme, après Duvergier de Hauranne et Arnauld, en France — à propos d'une thèse récemment soutenue à la Faculté de Théologie de Lille [5].

Le candidat, M. l'abbé Gérard FOURURE, est actuellement vicaire à Notre-Dame de Roubaix. Sa thèse forme un ensemble imposant de 650 pages de grand format (dactylographié). Et le sujet en est l'un des plus palpitants : *Malheur et Châtiment, Histoire d'une Controverse et Réflexions théologiques*. Il s'agit, on le devine, du passionnant problème de la *souffrance*. Et ce problème, à son tour, n'est qu'un aspect du problème plus général et plus troublant encore du *mal*. Malheur et châtiment ! Ces deux choses sont-elles liées ensemble ? Toute souffrance est-elle nécessairement une punition ? Peut-on concevoir la souffrance en dehors de la justice divine, sans compromettre sa bonté ?

Dans une première partie, l'abbé Fourure, après avoir nettement formulé le problème, fait l'historique de la question, et dans une seconde partie, plus importante encore et plus étoffée que la première, il expose la théologie du sujet.

C'est dans la première partie qu'il met en cause Baïus, comme on vient de le dire. Lui aussi, il rappelle le *comma pianum*, et il lui paraît évident que les propositions de Baïus n'ont pu être condamnées qu'*au sens de l'auteur*. Pourquoi, en effet, condamner des propositions qui, au vu et au su de Rome, n'avaient pas, dans la pensée de l'auteur, autant que les expressions employées par lui permettaient de le savoir, un sens condamnable ? Ce n'est pas l'usage à Rome de se battre contre des moulins à vent. Ce que Baïus et les siens avaient écrit et dit, voilà, à première vue, ce qu'on devait croire qu'ils pensaient, et voilà ce que l'on avait condamné, tout en admettant que plusieurs des propositions condamnées pouvaient être soutenues.

Quoi qu'il en soit de la pensée intime de Baïus, l'histoire est en droit de lui attribuer les propositions condamnées, sans nom d'auteur à vrai dire, mais que l'on sait extraites de ses œuvres ou de ses enseignements oraux. Or, parmi ces propositions, il en est deux qui regardent directement le problème de la souffrance. C'est la proposition 72 d'abord, et la suivante, 73.

Proposition 72 (traduction Fourure) :

« Toutes les afflictions des justes sans exception sont des châtiments de leurs péchés. Ainsi ce que Job ou les Martyrs ont souffert, ils l'ont souffert pour leurs péchés. »

Proposition 73 (même traduction) :

« Personne, excepté Jésus-Christ, n'est exempt du péché originel. La sainte Vierge est donc morte à cause du péché qu'elle avait contracté en Adam, et toutes les afflictions qu'elle a éprouvées ici-bas ont été pour elle comme pour les autres justes, des châtiments du péché actuel ou originel. »

Cette dernière proposition serait évidemment taxée d'hérétique actuellement, en raison de la proclamation du dogme de l'immaculée-conception, en 1854. Mais au temps de Baïus était-elle déjà hérétique ? A Paris on n'en doutait pas. Cette proposition 73 en effet avait déjà fait partie des 18 propositions soumises à la Sorbonne, en 1559. Et la Sorbonne s'était montrée très sévère sur ce point, en disant dans sa censure :

« Cette proposition est hérétique dans toutes ses parties et injurieuse tant à la sainte Vierge qu'à tous les saints. »

Nous ne savons si Baïus, en son for intérieur, garda un attachement à cette opinion, en la considérant comme « défendable de quelque manière ». Ce qui est sûr, c'est qu'il n'admit pas la censure de la Sorbonne, car il fit l'apologie, contre les théologiens parisiens, de cette proposition et de toutes les parties dont elle est composée. Il ne l'a jamais cependant explicitement exprimée dans ses œuvres. Elle devait faire partie de son enseignement oral. Mais on ne saurait douter que pour lui *tout malheur est un châtiment*.

Très justement, après avoir constaté que ces propositions ne sont pas littéralement dans les œuvres de Baïus, l'abbé Fourure conclut :

« Quoi qu'il en soit, les observations de Baïus au sujet de la censure de la Sorbonne, son apologie adressée à Pie V, montrent bien qu'il adhère à la proposition incriminée, puisqu'il la défend et essaie de se justifier. »

L'abbé Fourure dit cependant que la censure de la Sorbonne, en la déclarant « hérétique en toutes ses parties », « était excessive ». « En effet, ajoute-t-il, la proposition ne pouvait être hérétique du temps de Baïus, le dogme de l'immaculée-conception n'étant pas encore défini. »

Il aurait pu dire, en note, à cet endroit, qu'à Paris on considérait ce dogme comme défini par un pape d'Avignon, Clément VII, regardé en France comme un pape légitime, si bien que la Sorbonne tenait cet article pour un dogme et le faisait jurer par ses bacheliers. Le célèbre Maldonat fut même expulsé de la Faculté de Paris, pour avoir mis en doute, non l'article lui-même, mais sa définition !

Baïus fut donc un « maculiste ». Il allait jusqu'à admettre la possibilité d'un *péché actuel* en Marie, ce que le concile de Trente avait repoussé après saint Augustin.

Si toute cette première partie de la thèse de M. Fourure est intéressante et solidement construite, la seconde l'est encore bien davantage. Il y montre par les Ecritures, puis par la tradition patristique, qu'il est absolument faux de voir en toute souffrance un châtiment. Mais ici, ce serait toute la thèse qu'il faudrait citer. Le chapitre qui nous a été le plus agréable est celui où, par des textes bien choisis et des traits d'histoire incon-

[5] La soutenance se déroula, le 6 juin 1955. Elle était présidée par Mgr Glorieux, Recteur de l'Université catholique de Lille. Le jury était composé de la manière suivante : patron de la thèse, M. le chanoine Philippe Delhaye, professeur de Théologie morale à Lille, M. le chanoine Charles Lefebvre, Doyen de la Faculté de Théologie, M. le chanoine Didier, professeur de Théologie sacramentaire, M. le chanoine Henri Renard, professeur d'Ecriture sainte de l'Ancien Testament, M. le chanoine Mahieu, Doyen honoraire de la Faculté de Théologie de Lille, M. le professeur Roques (Dogme), M. le professeur Guilluy (Philosophie).

testables, il a montré *ce que les saints ont su faire de la souffrance*, les sublimes états d'amour qu'ils en ont tirés, et dont la plus haute expression, peut-être, est dans le mot célèbre de Thérèse d'Avila : *ou souffrir ou mourir*. La croix du Christ a transformé la souffrance. Peut-être, en tout cet exposé, l'auteur aurait-il pu faire une plus grande place à Satan. Le péché, la souffrance, la mort, tout cela est, en divers sens, satanique. Mais tout cela peut tourner à la confusion de Satan.

On ne sera pas surpris de savoir qu'à la suite de cette brillante soutenance, l'auteur fut proclamé Docteur en théologie *magna cum laude*. A notre tour, nous lui adressons tous nos compliments [6].

IX

Une nation oubliée en Turquie

Dans la revue *Scientific American* de juillet 1955 M. Seton Lloyd nous parle, sous le titre « *Une nation oubliée en Turquie* », d'*Arzawa*, que les Hittites attaquèrent en vain, il y a 3.000 ans, quand ils envahirent la Syrie et la Mésopotamie.

Il y a bien près de 50 ans que l'archéologue allemand, Hugo Winckler entreprenait, en 1906, des fouilles en Anatolie, non loin du village turc de Boghazköy. Il y découvrait presque aussitôt les ruines d'un palais, avec toutes les archives sur tablettes cunéiformes. Il s'agissait du palais d'une dynastie qui avait régné là entre 1400 et 1200 avant notre ère. Les fouilles continuées régulièrement donnèrent d'excellents résultats. Tout ce que nous savons des Hittites est sorti de là. Et ce n'est pas peu de chose. Nous connaissons des Hittites les origines, la vie quotidienne, les lois, la religion, l'art, l'architecture, etc.

Mais nous savons maintenant qu'ils rencontrèrent des limites que leur domination ne réussit pas à franchir. Ils ne purent jamais contrôler plus de la moitié-est de l'Anatolie. C'est de là qu'ils partirent à la conquête de la Syrie, se heurtèrent à l'Egypte, marchèrent sur la Mésopotamie, où ils occupèrent un temps Babylone. Du côté-ouest, les Hittites avaient à affronter de puissants voisins, dont justement de nos jours, s'occupent les archéologues. L'un de ces Etats était celui d'Assuwa, qui s'étendait sur le nord-ouest de l'Anatolie et dont, peut-être, faisait partie la Troie des légendes homériques. Un second Etat était celui d'*Arzawa*, dans le sud-ouest de l'Anatolie, qui paraît avoir été égal militairement aux Hittites et peut-être supérieur au point de vue culturel. Jusqu'à ces derniers temps, les seules fouilles faites en Assuwa étaient celles de Troie, auxquelles reste attaché le nom du célèbre archéologue allemand Henri Schliemann. Quant à l'Etat d'Arzawa, on ne connaissait guère jusqu'ici qu'un modeste village exploré en 1930, par une Anglaise, W. Lamb. Et c'est, de nouveau, un Institut anglais qui a pris l'initiative de faire de nouvelles recherches dans le secteur de cet Etat oublié. L'article que nous analysons est rédigé par le directeur des fouilles lui-même.

Le travail fut facilité par les reconnaissances d'un jeune étudiant, James Mellaart. Plusieurs mois, seul, sac au dos, errant de village en village, dans la région à étudier, il se portait de préférence vers les buttes ou monticules offrant des chances d'établissements anciens. Il put de la sorte dresser une carte des buttes à explorer, car il rapportait des fragments de poterie, trouvés sur place, et que l'on pouvait raccorder pour se faire une idée de l'art des habitants de ces lieux. Il apparut qu'il y avait eu, à l'époque hittite (IIe millénaire av. J.-C.) une province très peuplée et prospère entre le lac Egridir et la mer Egée. Les poteries reconstituées affectaient deux formes principales : *la coupe de champagne* — coupe évasée sur pied effilé — et la *corbeille à fruits*, coupe rebondie et élargie sur pied robuste La province en question correspondait au pays d'*Arzawa* tel qu'il était supposé d'après les documents hittites.

Parmi les buttes à explorer, il fallait faire un choix. On se décida pour la vallée de Civril, aux bords du Méandre supérieur, dans la région de Beycesultan, où existait une butte énorme d'environ 900 à 1000 m. de diamètre. Mellaart y avait trouvé de nombreux fragments de poterie dans l'herbe et parmi les fleurs de printemps. Il en avait conclu que ce site avait été occupé en dernier ressort, vers le XIIIe siècle av. J.-C. Un examen des lieux, par l'Institut archéologique anglais d'Ankara, confirma ces vues. Une campagne de fouilles fut décidée. Elle ne put s'opérer qu'au printemps de 1954. On trouva d'abord des restes d'habitations de l'époque byzantine, c'est-à-dire environ 2.000 ans après la ruine d'Arzawa. C'était peu encourageant. On découvrit, ensuite qu'il y avait eu, en cet endroit, au XIe siècle de notre ère, une petite cité chrétienne. Mais dès que l'expédition fut au complet et se mit résolument à l'œuvre sur un autre point de la butte, les découvertes se multiplièrent. On rencontra d'abord un certain nombre d'habitations datant du XIIIe siècle avant notre ère. Elles portaient les traces d'un incendie ayant tout détruit et fait fuir précipitamment les habitants. On y trouva en grand nombre, mais cette fois intactes et les *coupes de champagne* et les *corbeilles à fruits*, au sens indiqué plus haut. On était donc sans doute possible dans une cité d'Arzawa, en face d'une culture raffinée et d'un art élégant et sûr. Cette partie des ruines a pu être datée autour de 1230 av. J.-C. Mais on comprit qu'il ne s'agissait encore que d'habitations privées, parmi lesquelles on n'avait rencontré que deux squelettes carbonisés, — évidemment des habitants n'ayant pu fuir devant le feu. On se déplaça quelque peu, pour chercher sur le côté est de la butte. Presque tout de suite on tomba sur une masse énorme de pierre à chaux à demi calcinée. On crut d'abord qu'il s'agissait d'un four-à-chaux, mais bientôt il apparut qu'on était bien tombé sur un vaste palais, dont la pierre à chaux avait été le fondement. On en déblaya un espace de 100 pieds carrés et on put dès lors se faire une idée de l'architecture et de l'aménagement du palais. A la grande surprise des chercheurs, il se révélait là des traits de frappante

[6] Il est curieux de constater chez Baïus une ébauche de la célèbre manœuvre du grand Arnauld : *distinction du droit et du fait* : Je condamne ces propositions qu'on m'attribue, mais elles ne sont pas dans mon cœur ! Mais ici, la bulle de condamnation elle-même permettait cette échappatoire. Voir sur le cas d'Arnauld mon ouvrage récent : *L'Hérésie de Port-Royal*, Paris, Fayard. — Je ne crois pas que Jansénius ait eu directement la pensée de réhabiliter ou de reprendre en le confirmant son devancier Baïus. Il croyait avoir tout puisé dans S. Augustin.

ressemblance, non pas avec l'architecture des Hittites, mais avec celle des palais minoens découverts à Crète, par sir Arthur Evans, et dont nous avons parlé dans une précédente causerie. On en vint peu à peu à la conclusion que ce palais pouvait dater de la fin du xv[e] siècle av. J.-C., c'est-à-dire du temps où la cité crétoise de Knossos fut détruite par les Mycéniens et ses habitants dispersés. On put dès lors se demander si un architecte crétois, chassé de son pays, n'était pas venu travailler en Arzawa.

Les fouilles se poursuivirent. Et bientôt on découvrit un second palais, plus petit que le précédent. Il était bâti sur les ruines brûlées de l'autre et il était contemporain des maisons privées découvertes en premier lieu. La campagne de fouilles de 1954 acheva de mettre tout cela en évidence. On découvrit, en outre, des boutiques : une taverne en particulier, avec des urnes à vin, une pile de « coupes de champagne », des osselets taillés pour le jeu. Là se trouvèrent huit squelettes humains, dont l'un était celui d'une femme violemment frappée à la tête. On put penser que ces individus, fuyant devant un ennemi agressif, avaient trouvé la mort en ce lieu. Près de là se trouvait une sorte de magasin d'alimentation avec des récipients en terre cuite pour diverses sortes de grains et plus de 60 modèles de vaisselle en poterie. On put se faire une idée complète des ustensiles domestiques du temps. La poterie était soit d'un rouge-orange, soit d'un beau noir lustré ; les vases finis étaient passés à un enduit métallique leur donnant du lustre. Les vases rouges imitaient le bronze, les vases noirs imitaient le vieil argent. Les débris de poterie mycénienne rencontrés çà et là ont permis de dater cette période de l'histoire de la cité d'environ 1230 av. J.-C. Les îles de la mer Egée, à cette date, étaient occupées par les Mycéniens , et sans doute était-ce un état permanent de guerre entre Mycéniens et Arzawiens. Seules de nouvelles fouilles permettront de compléter ces données. On a déjà découvert des documents écrits arzawiens.

Ce peuple parlait le *Luvien*, — langue un peu antérieure, dans la série indo-européenne, au *Nésien*, langue des Hittites. Tout ce qu'on peut désirer maintenant, c'est un lot d'archives en luvien ; il est possible, probable même que le palais déjà découvert, mais non entièrement exploré, possède de telles archives.

Les fouilles se poursuivent. Qu'ont-elles donné en 1955 ? Nous tâcherons de tenir nos lecteurs au courant de ces découvertes.

X

Que pense-t-on de Rome en Roumanie ?

La revue *Istina*, dans son numéro déjà cité de janvier-mars 1955, analyse avec précision la livraison d'avril-septembre 1954 de la revue *Ortodoxia*, éditée par la Patriarchie roumaine de Bucarest. Le texte que nous allons résumer est signé Ion Goia, O. P.

Ce qui nous intéresse ici c'est de savoir ce que les théologiens orthodoxes roumains pensent de Rome, de nous, du catholicisme en général, des chances de restauration de l'unité chrétienne. Ce numéro d'*Ortodoxia*, en effet, était centré sur le centenaire du schisme de Michel Cérulaire, en 1054.

Ne nous posons pas la question de savoir si l'Eglise roumaine est libre ou non de parler. Nous ferons l'honneur aux théologiens roumains de croire qu'ils ne diraient pas, par ordre, des choses qu'ils ne pensent pas. Nous observerons chez eux deux courants bien distincts : un courant nettement hostile, et un courant de conciliation.

Courant hostile. Il est représenté surtout par le P. Staniloae D., que notre article appelle « chef de l'Ecole théologique roumaine ». Ses idées sont connues depuis longtemps. Il ne fait que garder en Valachie le ton qu'il avait adopté, dès 1930, à Sibiu en Transylvanie. Sa contribution à la revue *Ortodoxia* est la plus virulente contre le catholicisme et la moins politique. Il s'attache surtout à démontrer que les causes du schisme de 1054 furent des causes graves et de portée dogmatique ; il ne s'agissait donc pas seulement de différences de mentalité et d'expression du contenu du christianisme. On a souvent prétendu que le facteur politique avait été prépondérant dans la rupture de 1054. Le professeur Staniloae en est convaincu, mais en ce sens que seul le Siège romain était mû par la politique.

> « La papauté, écrit-il, présentait ses prétentions politiques comme un dogme religieux... et, en même temps, le pouvoir ecclésiastique était conçu en Occident comme quelque chose de politique. »

Tout à l'opposé, Michel Cérulaire, lui,

> « défend simplement son autonomie religieuse et non point une cause politique. »

Comment cela a-t-il pu se faire ? Pour le théologien roumain, rien de plus facile à expliquer : L'occident, à cette date, est encore barbare, et à peine christianisé !

> « L'esprit allemand, dit-il, à peine sorti de l'état de nature ne pouvait comprendre alors que la vie chrétienne dans l'Eglise est à un tout autre niveau que celui où l'on affirme la volonté de puissance. ; elle est fraternité et amour dans l'Esprit-Saint, « conciliarité », ce que l'Orient comprenait, ayant derrière lui déjà un long passé d'évolution spirituelle. En Orient, on savait que le pouvoir des prêtres et des évêques est d'ordre spirituel : c'est le pouvoir de la charité et du service. Son but est d'amener les fidèles au don total d'eux-mêmes, esprit et corps, au Christ. Si les hiérarques se mettent à attirer l'attention sur soi, sur leurs droits à eux, ils tombent dans une conception charnelle du pouvoir et deviennent même des obstacles empêchant les fidèles de se conformer par la charité à l'image du Christ. Or, telle est la conception papale du pouvoir : elle est terrestre et charnelle. »

Accusation prodigieuse. En invoquant la charte donnée à son Eglise par le Christ, la papauté donc viole cette charte elle-même ! En faisant appel aux paroles du Christ à Pierre, elle va contre l'esprit du Christ ! La scission de 1054 serait, à en croire le théologien roumain, la conséquence de cette erreur dogmatique grave. L'erreur ou le crime permanent de la papauté fut d'exiger l'obéissance ; elle ne put jamais concevoir l'unité chrétienne en dehors de cette obéissance.

> « Dès avant la rupture, dit notre théologien roumain, pour les papes l'unité était sauvegardée par l'obéissance qu'on leur devait partout... Or, en Orient, on n'avait pas conscience d'une dépendance à l'égard du pape. Les légats, dans l'ignorance de ce fait, la supposaient. »

D'autre part, le même auteur reprend les objections traditionnelles contre Rome : les azymes, le

jeûne du samedi. Alors que d'autres théologiens, même dans ce numéro d'*Ortodoxia* ici analysé, concèdent que c'étaient là en somme des futilités, le professeur Staniloae prétend leur conférer une grande importance. Ici, comme précédemment, il exagère. Qu'on en juge :

« L'azyme morte, écrit-il, confectionnée sans le ferment qui seul peut lui donner la force et le mouvement, ne saurait être un signe (antitype) adéquat de la divinité, alors que le pain fermenté « qui est plénitude » jouit de cet énorme avantage. »

Incroyable, en vérité ! Mais à quoi bon discuter ? Et pour le jeûne du samedi, raisonnement non moins subtil, non moins profond, non moins inattendu pour nous :

« La pratique de l'Orient, dit notre docteur, exprime un esprit que le cardinal Humbert ne pouvait saisir — ni nous, non plus ! — L'Eglise ne peut renoncer à la joie de la création ; elle garde une attitude positive à l'égard du monde. Car Dieu, en sauvant le monde par l'Incarnation, la Passion et la Résurrection, n'a pas abrogé la Création n'a point renié son œuvre. Au contraire, il l'a confirmée en la restaurant... »

Jusqu'ici, nous sommes pleinement d'accord. C'est la majeure de l'argument. Mais voyons la mineure :

« C'est pourquoi, poursuit notre théologien roumain, le dimanche fait déborder sa lumière sur le samedi... »

Mais oui, c'est simple, mais il fallait y penser. Et l'Occident était bien trop balourd pour cela.

« Par contre, conclut notre intrépide argumentateur, s'est développée en Occident l'idée que la Rédemption n'a pas eu le sens d'une restauration de la Création (catholicisme) ou même n'a pas eu le pouvoir de l'opérer (protestantisme) ; ou bien que la Résurrection ne comporte aucune puissance d'élévation comme on l'affirme dans le néo-protestantisme. *Ainsi est rompu le lien entre le dimanche et le samedi...* »[7].

Et c'est dans le même esprit que le Dr Staniloae traite du *Filioque*. Il n'a pas de peine à montrer, avec autant de raison que ci-dessus, que le *Filioque* fut une erreur de l'Eglise romaine, qui la poussa très loin dans la voie de la dissolution dogmatique. Avec de telles préventions, qu'on peut bien appeler d'un autre temps, l'auteur voit l'Eglise romaine d'un très mauvais œil : elle est pour lui un monde situé, interposé, entre Dieu et la Création, et où le pape règne en despote. L'Esprit-Saint a abandonné ce lieu ! Le Christ est complètement oublié, relégué. Dans un monde comme celui de l'Eglise catholique, on n'a plus besoin de relation personnelle avec Dieu. On y a perdu le sens de la prière. La communion entre personnes dans la foi a été remplacée par une comptabilité : le pontife romain administre les bénéfices par le moyen des indulgences et encaisse les mérites ! Il n'y a plus d'espoir d'union que par le retour de cet « enfant prodigue » qu'est le catholicisme, à la maternelle Eglise orientale, qui seule a gardé la tradition inaltérée du véritable christianisme !

« Mais elle (l'Eglise orientale) espère que ce fils, après avoir dépensé sa part d'héritage qu'il a emportée de la maison paternelle, et ne pouvant plus supporter la misère spirituelle de sa condition, lui reviendra. »

[7] C'est moi qui souligne, et c'est pour indiquer que je ne comprends absolument pas la conséquence. O Descartes, viens à notre aide !

XI

Voix roumaines plus conciliantes

Heureusement, le même numéro d'*Ortodoxia* fait entendre des voix plus conciliantes. C'est par ces échos qu'il nous est agréable de finir.

En ce qui concerne les causes du schisme, le professeur Théodore Popesco, qui y consacre un long article de 55 pages, reconnaît qu'il y avait aussi *un orgueil grec :*

« On doit se rappeler, dit-il, que l'idée de supériorité des Grecs, basée sur leur culture et sur l'idée de l'empire romain légitime ayant une mission politique, spirituelle et religieuse, les a amenés à regarder les Latins avec un orgueil parfois nuancé de mépris... »

Donc, la politique n'était pas absente du conflit, mais elle parlait plus fort du côté grec. L'auteur déclare, en effet :

« Il n'y avait plus — au IXe siècle déjà — que le Grec et le Romain se disputant l'influence sur de nouveaux peuples. »

Et nous accordons sans peine que ce facteur-là eut grande importance dans la rupture. Nous accordons aussi que la flamme de la charité inter-ecclésiale avait fléchi depuis les temps d'Irénée, de Cyprien, de Denys d'Alexandrie. Mais quand l'auteur oppose le mot romain actuel : « *Revenez au bercail* », au mot qu'il voudrait entendre : « *Revenez au Christ* », nous ne sommes plus d'accord, parce que, pour nous, les deux mots ont le même sens !

Avec le P. E. Braniste qui traite ensuite le sujet suivant : *Le schisme et le culte chrétien*, nous sommes encore davantage en communion d'idées, quand il écrit :

« Ce n'est pas tant les différences liturgiques, dogmatiques ou disciplinaires prises en elles-mêmes, qui ont entraîné la rupture, mais plutôt le ton, l'esprit, la manière dont on abordait la discussion... Le malheur a été que l'ambition et la passion se sont emparées du débat : on a laissé de côté les grands intérêts de l'Eglise. On a discuté sans un véritable esprit de paix, de compréhension réciproque et sans charité fraternelle. On aurait dû traiter ces questions avec impartialité, charité et tolérance de part et d'autre. »

En réalité, les différences d'usages invoquées pour la rupture, ne furent que des prétextes. « La raison de la scission est à chercher dans les esprits et dans les cœurs ». En Orient, on attachait plus d'importance aux rites, aux formes, aux pratiques extérieures. Le professeur Braniste retourne contre ses coreligionnaires, non sans humour, les reproches faits aux Latins. Qu'on ne nous parle plus comme le professeur Staniloae, que nous entendions tout à l'heure, du jeûne du samedi ! Il y a longtemps qu'il ne se pratique plus chez nous. C'est une preuve que l'on n'y était pas autrement attaché. Mais le professeur Braniste déclare, en se jouant, que l'accusation selon laquelle les Latins garderaient des pratiques judaïsantes, en jeûnant le samedi et en mangeant des viandes étouffées, porterait davantage contre les Grecs qui mettaient le samedi sur le même pied que le dimanche — ce qui est très judaïsant, certes — et accordaient une importance exagérée aux prescriptions alimentaires qui valaient surtout pour l'Ancien Testament.

Mais après tout, qu'importe ? A supposer que cela ait eu de l'importance au XIe siècle, que devons-nous en penser de nos jours ? Que sont les petites

divergences dans le culte ou la discipline, en face du précepte du Christ : *Qu'ils soient un !* Pourquoi ne pas voir ce que nous avons surtout en commun : la messe et sa portée théologique, les sacrements et leur rapport au salut, le culte des saints, le culte des images, l'importance accordée au monachisme !

« Retenons, conclut sagement l'auteur, que les éléments, qui nous rapprochent et nous sont communs, sont maintenant encore infiniment plus nombreux et plus importants que ceux qui nous divisent, depuis des siècles, au grand dommage de la chrétienté... Oublions ce qui nous sépare et regardons plutôt ce qui nous rapproche et nous unit !... »

Mais comment aboutir ? C'est ce que le professeur Liviu Stan examine à son tour dans un article intitulé : *Aspects ignorés du Schisme.* Il discerne cinq voies pouvant conduire à l'union : la prière, les éclaircissements dogmatiques, le rapprochement par les rites, l'expansion religieuse impérialiste et le programme politico-social. De ces cinq voies, mises en avant d'une façon ou de l'autre, il rejette catégoriquement et avec raison les deux dernières et approuve chaleureusement les trois premières :

« En effet, dit-il, la prière, pénétrée par l'amour de Dieu et du prochain, respirant la bonne odeur de la foi, doit être appréciée, recommandée, pratiquée. Nous devons unir notre prière à la supplication de tout fidèle pour l'entente, la paix et l'union de tous.

« De même, puisque nous avons le devoir de manifester le Christ devant les hommes, nous ne pouvons refuser aucune discussion ou éclaircissement dogmatique concernant les vérités de la foi. Nous nous réjouissons au contraire de la soif de lumière de ceux qui ont des difficultés et qui désirent sincèrement trouver et servir la vérité.

« La troisième voie : pratique et accord sur le sens des cérémonies rituelles, reçoit aussi l'acquiescement des orthodoxes, car ce n'est pas l'Orthodoxie qui s'est empressée de refuser l'intercommunion avec l'Occident, ni les orthodoxes qui ont mis en doute la validité des sacrements et des bénédictions catholiques. »

Après ces prémisses, dans lesquelles nous nous rencontrons pleinement avec lui, l'auteur passe malheureusement aux deux autres voies qu'il réprouve et que nous réprouvons comme lui et plus que lui, mais il accuse le Vatican de les pratiquer, ce qui est une accusation singulièrement grave et injuste. Il ne voit plus le salut que dans un accord des *masses chrétiennes*, au sein des deux Eglises, par-dessus la hiérarchie égarée !

Et le moyen pour y parvenir est simple, selon le même auteur, c'est l'entrée des masses catholiques dans le *Mouvement mondial pour la Paix.* Et il ne voit pas qu'en disant cela, il entre « dans les cadres préfabriqués d'une idéologie dont l'inspiration est si étrangère au christianisme ». Cette observation est du P. Ion Goia à qui nous empruntons tout cet exposé.

Enfin, le dernier article d'*Ortodoxia* est signé du Dr Joan Coman. C'est le plus riche et le plus ouvert. Il a pour titre : *L'Unité de l'Eglise et sa restauration à la lumière des Pères.*

Le seul énoncé de ce titre en indique l'esprit et en révèle la justesse. Si nous voulons refaire l'unité — et certes, c'est bien notre désir le plus ardent — il faut remonter aux sources. Il faut nous redire les motifs d'unité qui nous viennent de l'Evangile, des Epîtres, des écrits des Pères. Le professeur Coman trace un véritable traité d'ecclésiologie centré sur l'unité. Il reconnaît et proclame que « le Schisme de 1054 a été une faute grave contre l'Esprit-Saint, qui est la force vivifiante et unificatrice du Corps mystique du Christ. »

Il désire donc que les deux Eglises fassent des travaux d'approche. Entre l'Eglise romaine et l'Eglise orthodoxe, il n'y a au fond que des malentendus ou des préjugés. Il devrait être possible de les dissiper et de les surmonter. Et cette première réalisation de l'unité aurait des effets incalculables sur tout l'ensemble du mouvement œcuménique dans le monde.

Applaudissons de toute notre âme à de telles suggestions et redoublons de prières et de charité chrétienne pour qu'elles aboutissent !

L. CRISTIANI.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

Mgr V. BARTOCCETTI. — **De Regulis Juris.** — In-8 de 300 p., 3 dol. — Rome, Angelo Belardetti, 1955.

Dans cet ouvrage, le secrétaire de la Congrégation des Sacrements publie le commentaire de chacune des 88 Règles du droit. Ce travail remplace le traité antérieur que l'auteur avait écrit en italien, en 1939, comme thèse de doctorat, volume rapidement épuisé, dont Mgr Bartoccetti donne une nouvelle édition, en latin, cette fois, ce qui assurera à son œuvre une plus large audience.

Les « *Règles du Droit* » sont, on le sait, l'œuvre de Dino Rosoni, dit de Mugello, romaniste de la seconde moitié du XIIIe siècle, qui fut professeur à Bologne et probablement un collaborateur à la rédaction du « *Sexte* ». Les Règles, qui furent ajoutées à cette dernière collection, sont, comme l'œuvre même de Boniface VIII, officielles, mais n'ont jamais eu valeur légale. L'intention de leur auteur fut de condenser dans une courte formule, « *sub brevitate verborum* », les enseignements qui dans les autres parties du droit, sont exposées copieusement sans avantage pour la clarté : « *per verba plura disseruntur confuse* ».

Mgr Bartoccetti indique les sources de l'œuvre de Dino. Au premier chef, c'est le droit romain et, là, l'auteur n'avait que l'embarras du choix puisque, au dire de Pothier, le *Digeste* ne contient pas moins de 2.025 règles ! Six règles seulement sur 88 sont d'origine ecclésiastique.

De plus le savant prélat a précisé, dans un premier Appendice, le nombre total des citations des « Règles du Droit » retenues par le code — il y en a 210 — ; relevé les trois canons qui reproduisent « ad verba » le texte d'une Règle, et indiqué le nombre des citations de chacune des 56 Règles où le code a trouvé quelque élément de sa rédaction, « *confirmatio normæ* ».

Un second Appendice permet une comparaison entre chacune des Règles et le texte ou droit romain qui l'a inspirée et, à l'occasion, formulée « *verbatim vel pressius* ».

Mais l'œuvre personnelle de Mgr Bartoccetti ne s'est pas limitée à ce travail de statistique. Dans le commentaire du texte de la Règle, même lorsque celle-ci n'est pas citée expressément par le Code, une réflexion de l'auteur indique qu'elle aurait pu aisément être alléguée, étant en quelque sorte à l'arrière-plan du texte

ficiel. Prenons au hasard : voici la règle 17, qui n'a ...s été citée : « *Indultum a jure beneficium non est ...icui auferendum* ». Elle aurait trouvé bonne place en ...lus d'un passage du code : p. ex. au canon 70, qui ...abli... la perpétuité d'un privilège, parce que, s'il y ... doute que le privilège ait été accordé « *intuitu per...nœ* » ou en raison de *l'office* de la personne, la pré...mption est en faveur de cette seconde hypothèse.

Le code ne fait pas mention de la Règle 30 : « *Actus ...gitimi conditionem non recipiunt neque diem* ». Ce...endant elle aurait été alléguée opportunément au can. ...092, si celui-ci avait été rédigé, comme il avait été ...abord approuvé, — au témoignage du card. Gasparri ... édictant l'interdiction absolue des mariages sous ...ondition. Les mariages de cette sorte causent des em...rras pénibles aux juges de la Rote, dont ils sont la ... *mala crux* ». C'est cette cruelle expérience, sans ...oute, qui a décidé la rédaction catégorique du can. ... du récent code pour l'Eglise orientale : « Matrimo...ium sub conditione *contrahi nequit* ».

Le souci de l'auteur est constant de marquer avec ...récision le sens et les limites de la Règle ; car celle-ci, ...our ne pas aboutir à des conséquences erronées, doit ...re entendue avec une prudente réserve : « *applicatio ...auta esse debet* », dit-il de la Règle 53. Le même ...ouci s'applique à relever les exceptions à la Règle ; ...insi le can. 1078 présente une exception notable à ... règle 52 : « *non præstat impedimentum quod de ...re non sortitur effectum* » ; il établit que l'empêche...ent d'honnêteté publique résulte (aussi) d'un mariage ...nvalide. C'est donc qu'un acte juridique peut produire ...n effet et le produit dans le cas ; preuve que la Règle ...oit être utilisée « *valde caute* » avec grande précaution.

...n long commentaire est consacré à la Règle 10 : ...effet rétroactif de la ratification, où la discipline ac...uelle est d'une particulière sévérité en matière matri...oniale, la ratification porte le nom de convalidation.

Le recours aux « Règles du Droit » est-il encore de ...uelque utilité sous le régime du code ? — En matière ...e procédure, elles offrent un secours précieux. Toute...ois, observe notre auteur, leur usage a pu donner occa...ion « souvent » à des abus ; le danger viendrait no...amment de l'extension de la règle. Il convient de les ...anier sans perdre de vue qu'elles ne sont, ni les unes ...i les autres, une explication du droit existant ; pas ...avantage, un exposé des principes doctrinaux, mais, ...our chacune, seulement une sentence générale, un ... condensé » qui livre l'*esprit* de plusieurs lois, « ex ...lurium legum mente », confrontées et accordées par ...es jurisconsultes.

Les « Règles du Droit » ont leur place dans le genre ...es *brocards*. Les romanistes du Moyen Age, après ...voir exposé les idées contenues dans un texte juri...ique, résumaient les principes qu'ils en avaient déga...és en des aphorismes, lesquels avaient l'avantage d'im...rimer fortement dans les esprits le sens précis d'un ...exte. Recueillis fidèlement ces aphorismes, ou les bro...ards, tenaient une place de choix dans les discussions ...uridiques, où elles constituaient une partie de l'appa...eil du raisonnement. Le chancelier d'Aguesseau, en ...ouait les avantages, écrivant à son fils : « Rien ne ...ait plus d'honneur à un jeune homme qui fait ses ...xercices ordinaires en droit que d'avoir en mains ces ...ortes de sentences qui donnent du suc à toutes ses ...éponses ».

Du suc et de la substance. Le conseil reste d'actua...ité, s'adressant particulièrement aux jeunes canonistes. ...ls trouveront grand profit à faire du traité de Mgr ...artoccetti un de leurs livres de chevet. Son étude assi...ue leur fournira un élément essentiel de formation et ...ontribuera à développer en eux l'esprit juridique, avec ...a souplesse et la spontanéité d'une seconde nature.

* *

N.-B. — Dans un appendice (III) un bref commen...aire est consacré aux 11 Règles du Droit que Grégoire IX a ajoutées, par manière de conclusion, au livre V des Décrétales. Elles aussi sont citées parmi les sources du Code.

J. B.

Au service de Jésus-Roi-d'amour. — Mère Marie-Yvonne-Aimée de Jésus, première supérieure générale de la Fédération des Chanoinesses Régulières Hospitalières de la Miséricorde de Jésus de l'Ordre de saint Augustin. — In-12 de 260 p. — En vente au Monastère des Augustines de Malestroit (Morbihan), 1955.

Ce livre s'ouvre par une série de « Témoignages », dont le plus remarquable est celui de Mgr Picaud, ancien évêque de Bayeux, qui fut en relations étroites avec la Mère M.-Y.-Aimée de Jésus de 1923 jusqu'en 1951. Ces témoignages très autorisés nous présentent cette religieuse, notre contemporaine (1901-1951), comme une « sainte » chez qui la vie intérieure et les vertus avaient atteint un degré éminent de perfection, qui était l'objet des faveurs mystiques les plus hautes : paroles divines, apparitions, don de prophétie, de lecture des pensées, de bilocation ; qui subissait dans son corps et son âme les pires vexations démoniaques, qui néanmoins réussissait à cacher presque à tous, ces faveurs et ces sévices, gardant toujours un accueil souriant, et s'occupant activement de ses charges, dont la plus importante fut la réunion en une fédération unique de tous les monastères de son Ordre, conformément aux directives de Pie XII, ce qu'elle fit avec une telle sagesse que, malgré sa jeunesse, elle en fut élue à l'unanimité (moins sa propre voix) Supérieure générale et immédiatement confirmée par l'autorité romaine dans cette fonction. Il ne faut pas moins que l'*Imprimatur* de Mgr l'Evêque de Vannes et ses déclarations lors de la sépulture de cette religieuse pour enlever au lecteur l'impression première qu'il ressent d'une exagération possible devant cette accumulation de perfection religieuse, de faits extraordinaires et de fécondité apostolique.

En 1954, parut une « petite notice biographique » envoyée « aux quarante monastères de son Ordre ». Le désir d'en savoir davantage a provoqué la composition du présent ouvrage, présenté comme une esquisse, car « une certaine discrétion reste de rigueur, surtout en ce qui concerne les noms des témoins encore vivants » ; il faut aussi un certain délai pour rassembler toute la documentation (et notamment la correspondance) indispensable pour l'établissement d'une biographie complète.

Quand celle-ci sera publiée, l'*Ami* se propose de revenir sur cette vie si extraordinaire, qui ferait, si les faits sont bien établis — (et tout permet de l'espérer) — de Mère M.-Yvonne-Aimée de Jésus une émule en sainteté de la « petite Fleur » de Lisieux.

Robert SERROU et Pierre VALS. — **Au désert de Chartreuse. La vie solitaire des fils de saint Bruno.** — In-4 de 208 p., illustré de 105 figures dans le texte, 1.950 f. — Paris, Pierre Horay. Distribution Chaise (122, rue d'Alésia, Paris-14e), 1955.

On se fait, dans le monde, les idées les plus vagues, et parfois les plus saugrenues, au sujet des religieux contemplatifs, de ceux de la Grande Chartreuse en particulier ; le site du monastère attire les visiteurs ; l'expulsion et le retour de ses moines ont piqué la curiosité ; et la déception est grande de se heurter à une inexorable clôture derrière laquelle règnent le silence et le mystère.

Un reporter et un photographe ont voulu préparer, pour la revue française *Match*, un tableau véridique de la vie du monastère. Avec l'autorisation du Général de l'Ordre, ils ont vécu sept jours à l'intérieur du monas-

tère, avec possibilité de tout voir et même de beaucoup photographier, pourvu qu'ils respectent le silence et le recueillement de la communauté, ne pouvant parler qu'aux religieux chargés de les guider. Ils en ont rapporté une riche documentation, dont une part importante a paru dans *Match*, quelques colonnes dans *La Croix*, et que nous livre intégralement ce magnifique ouvrage.

La plupart des exercices et des pratiques actuelles de la vie cartusienne nous sont décrits par la plume et par l'image. L'exactitude en est garantie par l'autorisation donnée par les Chartreux pour cette publication et par une préface du cardinal Feltin qui rappelle avec clarté le rôle nécessaire de la vie contemplative dans l'Eglise.

Cette œuvre d'exactitude, d'art et de foi, mérite une très large diffusion dans tous les milieux.

Marcelle MAGDINIER. — **Cendre et lumière. — Thérèse Couderc, fondatrice du Cénacle** (1805-1885). — In-12 de 205 p., 540 f. — Paris, Grasset, 1955.

La béatification de la Mère Couderc (4 novembre 1951) fut l'occasion de plusieurs biographies qui ont fait connaître aux chrétiens cette fondatrice d'une Congrégation destinée à recevoir femmes et jeunes filles désireuses de faire une sérieuse retraite spirituelle de quelques jours. Une cinquantaine de maisons répandues en Europe, en Amérique et en Afrique témoignent de l'importance de l'œuvre et de son adaptation aux besoins de notre temps.

La merveille est ici que cette splendide floraison est sortie d'une graine très humble : une petite paysanne du diocèse de Viviers ; qu'elle se développa en dépit de trois crises qui auraient dû être mortelles ; que la mère de cette famille naissante fut très vite privée de toute influence sur l'éducation de son enfant ; qu'elle vécut ignorée parmi les siennes, méconnue, réduite au dernier rang ; qu'elle accepta cette situation avec une humilité qui n'excluait pas la souffrance, et que ce fut cette abnégation silencieuse et héroïque qui assura, en les fondant sur le roc de la sainteté, la solidité et les résultats surnaturels obtenus par le Cénacle.

Le présent ouvrage n'a pas été conçu comme une histoire précise ; il retient les faits essentiels et les commente d'une façon généralement heureuse en faisant valoir leur portée spirituelle. Sans en déconseiller la lecture dans les cloîtres, nous pensons qu'il convient avant tout aux personnes vivant dans le monde et au clergé tant régulier que séculier ; il y puisera des leçons de prudence pratique et y verra combien sont justifiés les canons actuels du Code sur le rôle des supérieurs à l'égard des communautés féminines.

Pierre ANDREU. — **Grandeurs et erreurs des prêtres ouvriers.** — In-12 de 270 p. — Paris, Amiot-Dumont, 1955.

L'auteur a entrepris d'écrire ce livre pour répondre aux personnes qui s'interrogent sur le sens de cette expérience, sur ses chances d'avenir, sur les raisons des décisions de l'Eglise en 1954.

Il sait que beaucoup de documents manquent pour écrire une histoire complète et définitive. Mais il a utilisé ceux qui, très nombreux, ont été publiés ; il en a éclairé la portée en y ajoutant des citations de journaux et surtout de revues, et en utilisant sa connaissance personnelle du marxisme communiste et du monde ouvrier.

Rarement ses documents sont cités *in extenso :* trois d'entre eux le sont dans un appendice (p. 245-267). Il se contente de les analyser, d'en donner des extraits et d'en faire le commentaire historique et doctrinal. Son récit commence avec l'ouvrage retentissant de Godin et Daniel : *La France pays de mission ?* et se poursuit jusqu'à la fin de 1954. Le texte est compact et manque de divisions ; mais sa lecture permet un coup d'œil d'ensemble fort utile sur des événements très divers, convergeant dans un même sens, et qui doivent, pense-t-il, aboutir à la constitution de paroisses ouvrières, telles que celle du P. Lœw à Marseille ou celles que le cardinal Feltin institue dans « La Boucle » de la Seine de la banlieue de Paris.

Quant à l'esprit qui anime le livre et inspire les jugements de l'auteur, nous en trouvons l'expression dans les lignes suivantes que nous empruntons à sa conclusion (p. 242) : « Le mouvement des prêtres ouvriers a été une tentative pour établir... ces contacts que l'Eglise recherche... dans tous les domaines avec le monde moderne... Dans sa conception leur mission était juste ; dans sa réalisation, ce fut un échec... Aujourd'hui leur œuvre doit être reprise ; il nous faut les continuer en évitant les écueils sur lesquels ils se sont déchirés ».

Joannes a S. THOMA. — « Cursus theologicus In I^{am} II^{ae} ». **De Gratia.** — In-8 de XLVI-425 p., 800 f. — Québec, Presses Universitaires Laval et Paris, Lethielleux, 1954.

L'*Ami*, cette année même (p. 237), annonçait la parution du *De Caritate* du même auteur, et rappelait brièvement les caractéristiques de son travail, ainsi que le contenu et le but de la présente édition. Ces indications valent pour ce nouveau volume ; il suffira donc d'en indiquer le contenu.

Les questions étudiées sont celles de la I^a-II^{ae}, 109 à 112, relatives à la grâce habituelle et à la grâce actuelle. Elles sont traitées dans 6 *disputationes* (XIX-XXV) présentées suivant une rigoureuse méthode scolastique. Des tables (p. 383-425) faciliteront aux étudiants l'usage de cet éminent théologien, qui est l'un des plus pénétrants de l'école thomiste et l'un de ceux qui font le plus d'honneur à l'Eglise.

R. P. Alfred DIACRE, des Pères Blancs. — **Les baptêmes en danger de mort. Traité théorique et pratique.** — In-16 de 236 p. (16 × 12), 30 f. belges (25 f. par commande de 10 ex.). — En vente chez l'auteur, Scolasticat des Pères Blancs, Héverlé (Louvain), 1954.

C'est ici la 2e édition de l'excellent ouvrage que l'*Ami* annonçait en 1952, p. 144. Rappelons seulement que l'auteur a surtout en vue les païens en danger de mort ; il dit comment il faut s'y prendre pour les préparer au baptême et comment l'administrer (p. 15-56). Une 2e partie, beaucoup plus longue (p. 57-212), descend dans le détail des cas particuliers souvent embarrassants, et donne des conseils basés sur la doctrine et sur l'expérience. Un bon *Index* alphabétique facilite beaucoup l'utilisation de l'ouvrage qui équivaut, malgré son format portatif, et grâce à une impression assez fine, mais très lisible, à un important in-8.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 18 octobris 1955

G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : A. BORDET

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)